



Edito

Des mots sur des maux : laxisme, corruption, impunité

Voilà dix ans déjà que le Titanic sénégalais « le Joola » sombrait le 26 septembre 2002 au fond de l'océan atlantique. Les causes de ce désastre sont connues de tous : l'irresponsabilité des autorités sénégalaises responsables du ferry mais aussi la corruption qui a permis une surcharge du bateau. Dix ans que les familles des victimes se battent pour que la justice se fasse et que les responsables de cette tragédie paient. Mais voilà, la justice sénégalaise a mis toute la responsabilité du naufrage sur le dos du commandant du bateau, disparu dans le naufrage. Aucune condamnation, aucun responsable, circulez ! Y'a rien à voir.

Voilà maintenant 25 ans que le capitaine Thomas Sankara était assassiné le 15 octobre 1987 par un commando envoyé par l'actuel Président du Burkina Faso et ami intime de Thomas Isidore Sankara, Blaise Compaore. Mais derrière ce meurtre du héros de toute une génération se cache les mains invisibles des valets de l'impérialisme et du néocolonialisme. Le combat pour la justice continue et la campagne internationale « Justice Pour Sankara » doit être soutenue par tous ceux et celles qui refusent l'impunité et l'injustice. Car Thomas Sankara a été déclaré « décédé de mort naturelle ». Aucune condamnation depuis 25 ans, aucun responsable, circulez ! Y'a rien à voir.

Les maux africains ont des origines connues. Le laxisme et l'irresponsabilité des autorités politiques qui ne se sentent souvent pas responsables de leurs actes; la corruption qui gangrène toute initiative pour le développement; l'impunité des responsables qui contribue à la continuité du laxisme et de l'irresponsabilité. Le serpent qui se mord la queue. Il faut prendre des décisions fermes, couper la tête du serpent et détruire cette terrible boucle qui tue l'Afrique. Thomas avait commencé le travail, à nous de le continuer.

Moulzo

S O M M A I R E

• En bref

Congrès du parti communiste du Bénin
Burkina Faso : Sankara à l'honneur

Tunisie à gauche - Tchad : Déby dégage

• Françafrique

Crises capitalistes et racisme

Non au prétendu choc des Cultures

Françafrique et FranceHollande

Mali : La France fait le forcing

• Nouvelles du continent

Djibouti : Quand les murs s'opposent Guelleh

République Sahraouie : interview

Tchad : grève et répression

• Dossier Madagascar

La situation sociale de la grande île - interview
la situation des mines

Théâtre : texte d'Aristophane sur la paix

• Initiatives et luttes

Esclavage moderne:hôtel Concorde

• Histoires-mémoires

Le naufrage du JOOLA, dix ans après

Cameroun : L'apport de Ruben par Enoh

• Cultures

Roman : "Der Schwartz terrorist"

Burkina Faso : chronique d'un mouvement social

Cinéma : L'opéra du bout du monde

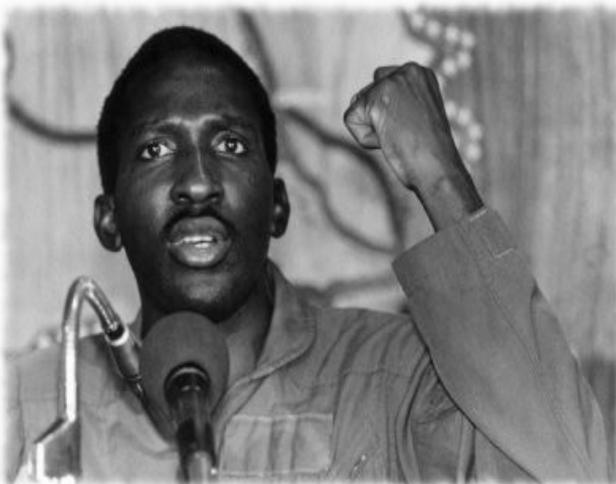
BENIN: Congrès du Parti communiste



Le 6^{ème} Congrès dans sa déclaration explique : « *La solution à cette crise ne peut se réaliser qu'avec la rupture radicale avec le système de gestion demeuré colonial depuis 1960, système basé sur l'impunité, la mauvaise gestion du bien public, la non protection des producteurs nationaux et la non promotion de la production nationale, le mépris de nos langues et de nos valeurs traditionnelles, le maintien de notre peuple dans l'analphabétisme et l'illettrisme. Nous ne produisons pas selon nos besoins, mais selon les besoins de l'extérieur.* ». Il appelle à la mobilisation de l'ensemble de la population.

Paul Martial

BURKINA FASO: Sankara à l'honneur



Thomas Isidore Sankara

Pour le 25^{ème} anniversaire de l'assassinat de Thomas Sankara, les animateurs de la campagne internationale : « Justice pour Sankara Justice pour l'Afrique » avaient organisé une conférence de presse le 15 octobre au centre de presse Norbert Zongo. Ils ont fait état des dix mille signatures obtenues et réitérer leur volonté d'obtenir la vérité notamment sur le rôle de la France dans ce meurtre qui mis fin aussi à un espoir pour tout le Continent. L'Afrique ainsi que toute sa jeunesse a besoin de savoir ce qui s'est réellement passé pour la mémoire de Thomas Sankara dont le courage, la dignité et l'intégrité sont un exemple pour tous. Au delà de l'Afrique, celui qui a su dire non reste dans nos cœurs. Ses idées conduiront l'Afrique vers une totale liberté. L'Afrique ne doit compter que sur elle même.

Moulzo et Paul Martial

TUNISIE: De nouveau à gauche

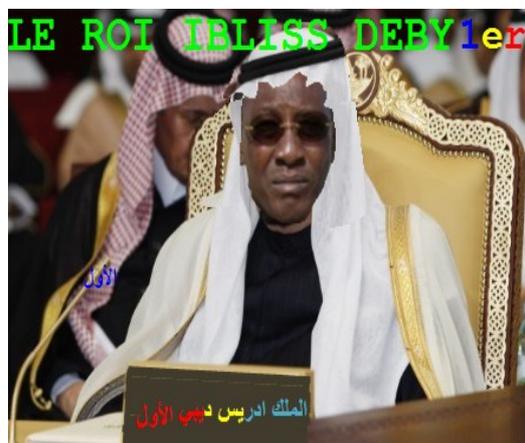


Face à la situation politique tunisienne, une dizaine d'organisation de gauches mais aussi des personnalités indépendants connus pour leur rôle dans la révolution on crée le Front Populaire sont déjà présents : Le front populaire unioniste, le parti populaire pour la liberté et le progrès, le parti patriotique socialiste révolutionnaire (Al-Watad), le mouvement du baâth, le mouvement des démocrates socialistes, le parti de l'avant-garde arabe démocratique, le parti des travailleurs, le parti de la lutte progressiste, le parti des patriotes démocrates unifié, le parti Tunisie verte, la ligue de la gauche ouvrière.

« *Le principal objectif du Front est d'achever le processus révolutionnaire et d'instaurer le pouvoir du peuple à travers toutes les formes de lutte possibles, y compris les élections.* »

Paul Martial

TCHAD EN 4 D: Déby dégage du décor !



Le Roi du Tchad Idriss Déby 1er

Lors du rassemblement contre la dictature de Déby, le Conseil National pour le Changement et la Démocratie au Tchad (CNCD) a adopté un mémorandum qui fait sien de la lutte du peuple tchadien il indique nous : « *Apportons notre soutien au mouvement de grève et de revendication pour l'améliorer des conditions salariales des fonctionnaires et travailleurs ; Exigeons le respect de l'engagement du gouvernement français précédent quant à la lumière rapide sur la disparition du Pr IBNI OUMAR ; ainsi que l'annulation immédiate des tous les procès politiques et la libération des détenus* » .

Paul Martial

Françafrique

Le colonel Rémy, résistant lui aussi, dit en 1940 sur les juifs qu'ils « *ont authentiquement gagné leur qualité de Français. Mais la masse des métèques doit pour toujours être éliminée de notre pays.* »



Soixante-dix ans plus tard, Éric Zemmour écrira dans son livre « Mélancolie française » : « *Imaginons que surviennent cent millions d'Africains dans notre pays ; on donne aussitôt une carte d'identité à chacun ; la part d'étrangers dans la population française n'aura pas bougé d'un millième de point. C'est ainsi que l'on a agi depuis 30 ans : aux cent mille étrangers, solde annuel entre les entrants et les sortants, sans tenir compte des irréguliers, ont correspondu autant de naturalisations. On torture de même les chiffres de fécondité des femmes étrangères...* »

Pour Robert Debré, médecin, et Alfred Sauvy, les « *Israélites d'Europe centrale, industriels, hantés par le désir de l'ascension sociale (...) forment un groupe uni et voyant qui déchaîne certaines hostilités* » (Citation de leur livre « Des Français pour la France », Paris, Gallimard, 1946).

Hugues Lagrange, sociologue, conseille quant à lui qu'« *une diaspora arabophone ou asiatique constitue un atout irremplaçable pour notre compétitivité... Les enfants d'origine nord-africaine s'intègrent mieux que ceux originaires de l'Afrique noire.* »

Là aussi, nous avons des précédents historiques, témoignant d'une réflexion similaire :

« *Les immigrés qui ont le plus de chance à s'assimiler sont les Belges. Et il y a des immigrants racialement inassimilables, d'éléments raciaux mongolisés ou négroïdés ou judaïsés... [avec un] risque qu'ils viennent modifier profondément le patrimoine héréditaire de notre patrie.* » (**Robert Gessain, document sur l'Immigration, INED, collection « Travaux et documents », Paris PUF, 1947).**

- **Les exemples antisémites sont tirés du livre de Gérard Noiriel : « Immigration, antisémitisme et racisme en France. » Éditions Fayard.**

Le 5 février 2007, sur le plateau de TF1, dans l'émission « *J'ai une question à vous poser* », Nicolas Sarkozy déclara, sûr de lui : « *Personne n'est obligé, je le répète, d'habiter en France. Mais quand on habite en France, on respecte ses règles, c'est-à-dire qu'on n'est pas polygame, on ne pratique pas l'excision sur ses filles et on n'égorge pas le mouton dans son appartement et on respecte les règles républicaines.* » Sans que le journaliste Patrick Poivre d'Arvor ne réagisse, l'interrompe ; le public, quant à lui, l'avait applaudi.

Nous connaissons cette stratégie qui consiste à « diviser pour mieux régner » : utiliser les uns contre les autres ; dresser des

barrières, des murs ! Nous assistons impuissants à des théories fausses, inventées de toutes pièces : le mythe de la « civilisation judéo-chrétienne », alors que les juifs étaient discriminés et persécutés par les Chrétiens pendant un millier d'années.

II-La chasse aux Roms

En 2010, les médias ont largement contribué à la chasse aux Roms. Par exemple, les journalistes de RTL ainsi que les intervenants dans l'émission « *On refait le monde* » ont relayé la propagande gouvernementale en distinguant les utopistes des réalistes ; en considérant qu'il y a une idée commune en France sur le problème des Roms !

Alain-Gérard Slama : « *Les Roms ont une capacité de s'autofinancer, notamment en se postant à côté des distributeurs de billets.* »

Rodolphe Bosselut, avocat au barreau de Paris : « *On est confronté à des situations de mendicité en France, et ce n'est pas moi qui le dit, c'est Monsieur Kouchner qui le dit.* »

« Le lien entre les campements illégaux et la délinquance a été établi par le ministre de l'Intérieur. »

Éric Besson, « Le Parisien » : « *Les habitants n'ont pas à subir vol et racket parce qu'il y a un camp à proximité.* »

Le 27 août 2012, un militant UMP qualifia, par un message sur Twitter, les Roms de « *vermine* » et de « *personnes au teint crasseux* ».

Nicolas Sarkozy avait, fin juillet 2010, déclaré ceci dans son discours de Grenoble : « *J'ai demandé au ministre de l'Intérieur de mettre un terme aux implantations sauvages de campements de Roms, ce sont des zones de non-droit qu'on ne peut pas tolérer en France* ».

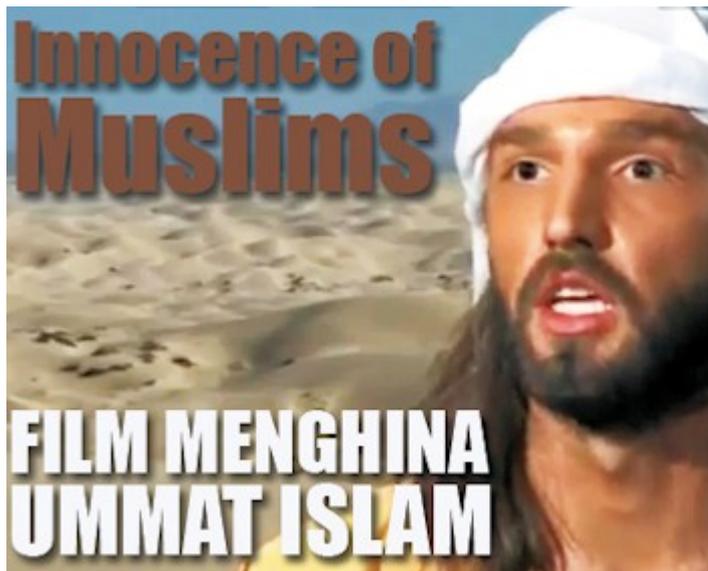
Le dilemme reste cruel pour les « minorités » : adhérer aux idées racistes (la haine de soi) ; ou alors résister, refuser « l'assimilation », « l'intégration » en décrétant que « les Français sont racistes ». Donc il faut « choisir son camp » : (devenir) bourreau ou victime (qui lutte). Les victimes de racisme ont à maintes reprises unis leur force face à leur ennemi : le bourgeois capitaliste. Même si le principal danger est le repli communautaire. Mais que faire lorsque les victimes de racisme participent à l'exclusion des Roms ? Au lieu d'une solidarité entre bouc émissaire pour réclamer le droit à la vie (scolarisation, droit au logement). Prenons l'exemple du comportement récent de Samia Ghali, sénatrice socialiste et maire des 15^e et 16^e arrondissements de Marseille. Fin septembre dernier, elle mit de l'huile sur le feu, alors que certains habitants de Marseille étaient en train de chasser des Roms d'un terrain. Deux habitants ont alors affirmé face caméra qu'ils ont dû faire « un petit nettoyage », « pour faire propre ». Ils n'ont pas été arrêtés par la police. Pire on a dit qu'il s'agissait des protestations de pauvres contre l'inaction de la police. Et que penser des sketches racistes du comte de Bouderballa et de Jamel Debbouze sur les mendiants ? S'effondrer devant la bêtise humaine ? Ici aussi il nous faut parler de racisme. Il nous faut s'opposer à l'arbitraire étatique. Car le Rom est un danger à dominer, à éliminer comme l'ouvrier pour le bourgeois.

Ardo Mako

Non au prétendu « Choc des cultures »

Début septembre 2012 fut publiée, sur Internet, la traduction en arabe égyptien d'un extrait de film intitulé « L'innocence des musulmans ». Il n'en existe d'ailleurs, en réalité, probablement que cet extrait et aucun autre partie.

L'extrait en question est marqué par une bêtise quasiment indescriptible. Mohammed, le prophète de l'islam, est montré dans plusieurs scènes comme un personnage à la limite de la folie, homosexuel et obsédé sexuel. Loin de présenter une quelconque critique rationnelle de la religion musulmane, ce pseudo-film est un unique cri de haine.



Son réalisateur est un Américain d'origine égyptienne chrétienne nommé Makoula Baziley Makoula. Ce personnage est proche d'un prêtre, Zakaria Botros, qui prône le séparatisme copte – la création d'une région purement chrétienne en Égypte – et critique la religion rivale, l'islam, sur des fondements purement réactionnaires : son prophète aurait été homosexuel. Le producteur du pseudo-film était aidé, dans sa fabrication et diffusion, par un réseau de la droite évangélique nord-américaine, autour d'un personnage nommé Steve Klein. Un vétéran de la guerre du Vietnam proche des milieux d'extrême droite.

Une fois que le film était connu, des réactions parfois « radicales » par la forme s'enchaînèrent pendant une à deux semaines. Des manifestations et par endroits des attaques en règle, dirigées contre les ambassades de certains pays occidentaux, furent organisées à Tunis, au Caire ou à Khartoum. En apparence spontanée, ces démonstrations de colère étaient en réalité, la plupart du temps, l'œuvre de groupes politiques organisés.

Le noyau dur, militant, de ces mobilisations appartient la plupart du temps à la mouvance salafiste. Ce sous-courant de l'islam politique, néofondamentaliste et qui se veut « gardien du dogme » à l'heure où les principales formations islamistes – d'En-Nahdha en Tunisie aux Frères musulmans égyptiens en passant par le PJD marocain – pratiquent la « Realpolitik » en participant au gouvernement, est très minoritaire. Ses militants étaient pour l'occasion mêlés à des jeunes chômeurs frustrés

des résultats sociaux du gouvernement, à Tunis, ou encore à des « ultras » du club de football Zamalek (ayant un grand nombre de comptes à régler avec la police) au Caire.

A Benghazi, en Libye, où fut tué l'ambassadeur des États-Unis dans la nuit du 11 au 12 septembre, il s'agissait d'une attaque par une milice structurée, apparemment planifiée à l'avance. Or, dans la nuit du 21 au 22 septembre, des manifestants issus de la population locale ont délogé des milices salafistes des casernes qu'ils occupaient, jusque-là avec l'accord du ministère de la Défense. Depuis les récents événements, elles sont davantage sur la défensive, sous la pression à la fois des nouvelles autorités qui cherchent à se consolider et de la population qui a ras-le-bol du règne de l'impunité des groupes et bandes armés.

Pour eux, c'était une occasion tout trouvée de se placer sur la scène politique, pour tenter de prendre la place jusqu'ici occupée par les grandes formations islamistes, désormais confrontées aux contradictions inhérentes à la participation au gouvernement. Les salafistes tentent de se placer en « avant-garde » militante. Leur discours combine une radicalité de ton dans la dénonciation de l'Occident (sans avoir cependant aucune notion d'impérialisme, le problème n'était à leurs yeux que celui de « l'affrontement culturel » et nullement socio-économique), l'absence total de projet social – en dehors d'un discours moralisateur qui s'offusque de la « corruption », morale tout autant que financière – et le rêve de retour à un « âge d'or » situé dans le passé.

La situation peut arranger certains acteurs, notamment des pays tels que l'Arabie Saoudite et le Qatar. A l'heure actuelle, des fonds importants de provenance saoudienne et qatarie sont alloués aux groupes salafistes dans différents pays (tout comme aux jihadistes au nord du Mali). Il s'agit pour les monarchies du Golfe d'évacuer tout contenu social, démocratique et émancipateur des révolutions arabes, au profit d'une pseudo-confrontation avec les « mécréants » (chrétiens, juifs, ou encore la minorité alaouite à laquelle appartiennent les détenteurs du pouvoir en Syrie). Ce qui arrangerait aussi les défenseurs de l'Occident contre la prétendue « menace musulmane »...

Pour nous, il est hors de question de laisser se mettre en place ce « jeu » dangereux. Il faut barrer la route à tous ceux qui veulent s'y livrer, en condamnant les provocations haineuses tout autant que leur instrumentalisation politique à des fins réactionnaires.

Bertold du Ryon

Françafrique et Francehollande

Aucun prix, il ne voulait ressembler – ou pas trop – à son prédécesseur. Avant sa première visite en tant que président en Afrique, François Hollande est donc allé s'entretenir, lundi 8 octobre, avec des intellectuels africains. La préparation était destinée à l'aider à ne pas apparaître comme aussi pénible, creux et pompeux en même temps qu'arrogant et inculte, que son illustre prédécesseur Nicolas Sarkozy. Le discours de Dakar de ce dernier, prononcé le 26 juillet 2007 à l'université Cheikh Anta Diop de Dakar, est, pour ainsi dire, entré dans l'histoire... comme triste exemple d'un alignement de contre-vérités historiques, à prétention pseudo-scientifique. La plus célèbre phrase de ce pénible exercice restera : « Le drame de l'Afrique est que l'homme africain n'est pas assez entré dans l'histoire. »



Macky Sall et François Hollande, Présidents sénégalais et français

François Hollande a cherché à s'en démarquer. Dans son discours, prononcé le 12 octobre devant le parlement sénégalais, il a donc convoqué l'histoire. Il aura évoqué « le sang africain versé pour la liberté du monde », en allusion aux soldats tombés pour libérer le continent européen du nazisme. Mentionné aussi le rôle du Sénégal aux débuts de la Révolution française, lorsque la ville de Saint-Louis présenta ses cahiers de doléance au roi ; à l'époque, les habitants de quatre villes de l'actuel Sénégal – dont Dakar et Saint-Louis – avaient la pleine citoyenneté française. Le président de la République française n'aura pas oublier, non plus, de traiter le Sénégal en « exemple pour l'Afrique ». Ceci dans la mesure où l'alternance a pu avoir lieu en mars 2012, puisque l'ancien président Abdoulaye Wade reconnut sa défaite électorale. et que la France, contrairement à d'autres pays tel que le Gabon en 2009, ne soutenait pas les aspirations dictatoriales d'un candidat décidé à s'accrocher au pouvoir.

Précisément, le Gabon et son président, le fameux Ali Bongo (entouré des quarante voleurs), parlons-en. Il devrait être considéré comme l'un des pires des autocrates encore en place en Afrique. Soi-disant « élu » lors d'une farce de scrutin, fin août 2009, Ali Bongo a succédé à son père, qui a occupé le

palais présidentiel pendant pas moins de quarante-deux ans (de 1967 à sa mort en 2009). Logiquement, les gouvernements français, tout à leurs discours sur le « soutien à la démocratisation » africaine, devraient donc rejeter son pouvoir. Et bien, non ! Non seulement le Gabon fut l'une des destinations où se rendit en février 2012 un certain Laurent Fabius, alors conseiller du candidat François Hollande, devenu depuis son ministre des Affaires étrangères. Fabius quitta Libreville le 13 février au soir, après avoir été reçu par Bongo et exprimé son souhait que les relations bilatérales (« excellentes ») « se développent dans le futur ». Certes, le prétexte officiel de la visite fabiusienne était alors « une conférence sur les pays émergents », purement apolitique bien sûr...

Son patron lui-même, Hollande, ouvrit à son tour la porte, à l'Élysée, à l'illustre visiteur, Ali Bongo *himself*, le 5 juillet. Notons, à la décharge du locataire de l'Élysée, que François Hollande aura tout de même attendu un peu plus que son prédécesseur, pour recevoir le premier représentant de la riche autocratie pétrolière : Sarkozy, lui aussi élu le premier dimanche de mai (comme Hollande en 2012), avait reçu le père Omar Bongo dès le 25 mai 2007. Pour François Hollande, « le changement », c'était... « de ne pas le faire maintenant », tout de suite après l'élection, mais de laisser un petit délai de décence. Tout de même. – Il est vrai aussi, par ailleurs, que devant la presse réunie à l'Élysée, François Hollande prononçait plusieurs fois les mots « démocratie » et « bonne gouvernance » devant son visiteur, dont les oreilles devaient un tout petit peu siffler.



XIV^{ème} sommet de la Francophonie à Kinshasa

Les chemins de l'Afrique centrale étant cependant impénétrables, François Hollande allait rechigner quelque peu, trois mois plus tard, à se rendre au sommet de la francophonie les 12, 13 et 14 octobre à Kinshasa. Sacré dilemme. Être absent de Kinshasa, pratiquer

donc « la politique de la chaise vide », cela aurait pu être mal perçu par toute une brochette de dictateurs (et quelques présidents élus) « amis de la France ». Il fallait, quand même, leur montrer qu'on sait encore, à l'Élysée, ce qu'est la fidélité... et les intérêts stratégiques. D'un autre côté, la République démocratique du Congo, pays hôte, est un État où tout ne va pas au mieux. Des centaines de milliers de personnes y ont été massacrées, violées, chassées de leurs terres ces dernières années. Certes, le pouvoir en place n'en est qu'un des responsables parmi d'autres, à côté de diverses milices, mais aussi de certains États voisins convoitant les trop grandes richesses de « l'homme malade de l'Afrique ».

François Hollande pensait avoir trouvé la solution. Avant de partir à Kinshasa, il prononça plusieurs phrases critiques à l'égard du pouvoir, perçues comme plus ou moins scandaleuses par celui-ci. Le 9 octobre, il déclara ainsi que la situation des droits de l'homme était « inacceptable ». (Ce à quoi le gouvernement de la RDC répondait que c'était aux Congolais de voir ce qu'ils acceptaient ou non ; ce qui est juste, même si malheureusement, les autorités ne doivent pas trop souvent leur demander leur avis, non plus.) Le 11 octobre, il récidiva avec une remarque sur les « règles démocratiques ». Enfin, sur

place, le 13 octobre, il inaugura un département du centre culturel français à Kinshasa qui portera le nom de Floribert Chebaya, défenseur des droits humains assassiné en juin 2010. Concernant le procès des policiers l'ayant probablement tué, le gouvernement congolais avait d'ailleurs promis sa tenue juste avant le sommet... avant d'en reporter la date. Il aura finalement lieu après le départ des participants. La même remarque pouvant être faite pour la réforme de la Commission électorale, elle aussi promise « avant le sommet », avant d'être réexpédiée... pour après. On peut ainsi parler d'un jeu de dupes.

Il était, cependant, d'autant plus facile pour François Hollande de critiquer les choses « inacceptables » en RDC, que ce pays n'appartient pas au noyau historique de la « Françafrique ». Ancienne colonie belge, il connaît, certes, une certaine influence politique et économique de la France ; mais elle ne domine pas seule, devant partager avec les États-Unis, la Chine...

En attendant, la vraie « rupture avec la Françafrique »— promise jusqu'ici par tous les nouveaux présidents arrivant à l'Élysée depuis Valéry Giscard d'Estaing (1974), mais toujours remise à plus tard — se fait attendre. Le changement, ce n'est pas encore maintenant.

Bertold Du Ryon

MALI: la France fait le forcing pour une intervention militaire

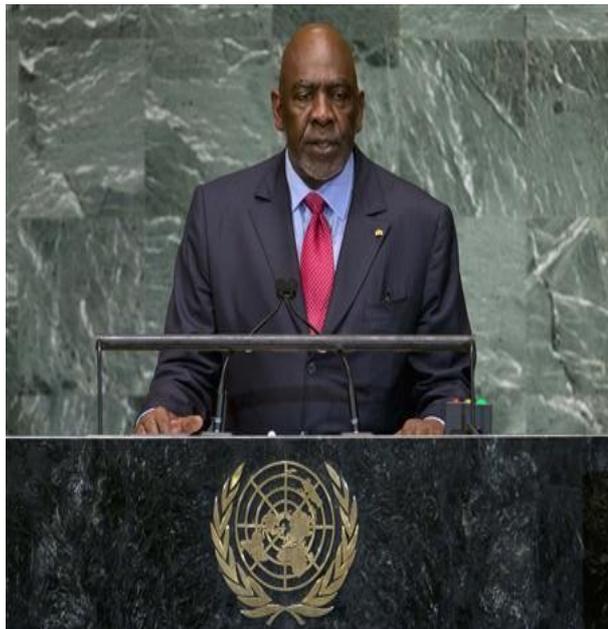
La communauté internationale se dit solidaire du peuple malien. En effet, de hauts responsables étrangers, rassemblés le 19 octobre au Mali pour afficher leur soutien aux Maliens ont déclaré nécessaire « l'organisation d'élections libres régulières et transparentes au cours du premier trimestre de l'année 2013 ». Les dés sont donc jetés, il y aura bien une guerre de libération et ce avant la fin de l'année 2012.

D'ailleurs, le président par intérim du Mali, Dioucounda Traoré, exige d'ores et déjà la levée des sanctions et demande une intervention imminente pour permettre au Mali de retrouver son intégrité territoriale. La présidente de la commission de l'Union Africaine, la Sud-Africaine Nkosazana Dlamini Zuma va aussi dans le même sens en déclarant qu'« il faut envisager une intervention militaire ».

De son côté, la France, ancien pays colonisateur du Mali fait le forcing au Nations unies. Le 25 septembre, lors du débat d'ouverture de la 67^e session de l'assemblée générale des Nations unies, le président de la République française François Hollande annonçait la couleur : « La situation créée par l'occupation d'un territoire au Nord Mali par des groupes

terroristes est insupportable, inadmissible, inacceptable, pas seulement pour le Mali qui est affecté par ce mal terroriste mais pour tous les pays de la région et au-delà de la région, pour tous ceux qui peuvent être frappés un jour par le terrorisme. Les autorités du Mali viennent de nous saisir. Alors il n'y a pas de temps à perdre. La France soutiendra toutes les initiatives permettant que les Africains eux-mêmes règlent cette question dans le cadre de la légalité internationale avec un mandat clair du Conseil de sécurité. Oui, il faut que le Mali retrouve l'intégrité de son territoire et que le terrorisme soit écarté de cette zone du Sahel. » . Le lendemain, ce sera au tour du Premier ministre du Mali Modibo Diarra d'en remettre une couche : « *La présence de groupes terroristes de différentes nationalités au Mali et dans le Sahel est une situation qui doit mobiliser toute la communauté internationale pour une action concertée, rapide et efficace.* ». Mais l'Onu reste prudente d'autant plus que les États-Unis sont plutôt soucieux du retour à l'ordre institutionnel. Hillary Clinton, la secrétaire d'État américaine pense que « *seul un gouvernement démocratiquement élu aura la légitimité pour parvenir à une*

résolution négociée au Nord ». Son analyse est d'ailleurs partagée par le secrétaire général des Nations unies, Ban-Ki-Moon, pour qui « *toute solution militaire pourrait avoir de graves conséquences humanitaires* ».



Modibo Diarra Premier Ministre du Mali

Le Mali, qui refusait toute présence militaire sur son sol, a maintenant changé de position certainement sous la pression française. Au mois d'août, lors de sa tournée africaine, le ministre des Affaires étrangères, Laurent Fabius, avait évoqué la crise malienne avec le dictateur tchadien Idriss Deby Itno. « *Le diagnostic fait par le président Déby sur la situation au Nord Mali est un diagnostic très sévère. Le président Déby a constaté que le développement du terrorisme dans cette région constitue une menace pour l'ensemble des pays de la sous-région.* » Bien évidemment, on peut se fier à l'analyse stratégique de ce pion de la Françafrique qui s'y connaît très bien en matière de guerre en zone sahéenne.

De son côté, Blaise Compaoré, médiateur officiel de la CEDEAO sur la crise malienne, recevait au début du mois d'octobre des représentants du MNLA (Mouvement national de libération de l'Azawad), chassés du Nord du Mali par les islamistes et réfugiés depuis à Ouagadougou. Un mois auparavant, le nouveau « sage » de l'Afrique était reçu à l'Élysée par François Hollande. Pourtant, la France n'est pas sans savoir qui est Blaise Compaoré, un dictateur, en place depuis 25 ans et compromis dans de nombreuses affaires politiques et criminelles non résolues, comme l'assassinat de son prédécesseur Thomas Sankara et impliqué dans la déstabilisation de la région lors du conflit libérien. Bien évidemment, François Hollande qui semble valider la diplomatie décomplexée de Sarkozy en recevant les

dictateurs Ali Bongo et Blaise Compaoré n'a cure des états d'âmes des Burkinabés et des Gabonais qui souffrent depuis 25 ans pour les uns et depuis l'indépendance pour les autres. Pour que la Françafrique perdure, les bons serviteurs africains doivent être récompensés et soutenus.



Le Sahel, zone à hauts risques

Les islamistes d'Aqmi ne s'y trompent d'ailleurs pas. Pour eux, la France est à la tête d'une coalition portée par ses alliés locaux. Selon Yahya Abou El Hamame, nouvel émir d'Aqmi, « *l'Occident a adopté une nouvelle stratégie pour mener "des guerres par procuration [...] après l'échec de ses interventions directes en Afghanistan et ailleurs et il "agit aujourd'hui par l'intermédiaire de ses acolytes locaux* », allusion aux États ouest-africains. Le chef islamiste menace directement la France à travers ses otages français détenus depuis de longs mois dans le Nord du Mali. « *Je veux dire aux familles des otages que l'option de guerre, apparemment décidée par M. Hollande, signifiera nécessairement qu'il aura signé l'arrêt de mort des otages français. [...] M. Hollande en supportera tout seul la responsabilité* », a-t-il déclaré, accusant le chef d'État français d'avoir « *choisi l'escalade plutôt que la négociation* ». Par ailleurs, le jeu de l'Algérie dans cette crise n'arrange pas la stratégie guerrière de la France car Alger est contre toute intervention militaire dans le Nord du Mali.

En attendant, le peuple malien à qui personne n'a demandé son avis souffre en silence de la perte des deux tiers de son territoire et des sanctions imposées par la communauté internationale. Il semble qu'il passera une fin d'année sous les bombes de la coalition africaine, avec le soutien logistique (et certainement militaire) de la France et de l'Occident, ainsi que l'aval de l'Onu. Ensuite, comme en Côte-d'Ivoire, les entreprises françaises pourront continuer à l'exploiter comme avant avec le soutien logistique de la Banque Mondiale et du FMI. *Alea jacta est*, le sort en est jeté !

Moulzo

DJIBOUTI : quand les murs s'opposent à la dictature de Guelleh

Le peuple veut, avec la plus grande discrétion bien sûr, que son propre sentiment de mécontentement à l'égard du pouvoir dictatorial en place ne se paie pas que de mots. Il veut un vrai changement. Il réclame un régime, sans rapace ni vorace, soucieux de la situation déplorable dans laquelle il vit au quotidien. Un quotidien qui, il faut l'avouer, semble bien compromis sous l'ère IOG. De toute évidence, le courant n'est guère passé entre ce dictateur et le peuple qu'il opprime depuis des décennies.



Ismael Omar Guelleh, Président dictateur de Djibouti

En l'absence de liberté d'expression, il n'est pas rare pourtant de voir certaines langues commencer se délier pour justement délégitimer le régime dictatorial de monsieur Ismaël Omar Guelleh. Des environs de Balbala au terminus, place Mahamoud-Harbi, les murs qui longent le boulevard Hassan Gouled Aptidon, axe principal de la capitale, sont devenus les cahiers de doléance d'un peuple meurtri par la mal gouvernance et le népotisme. Dans la ligne des graffitis et des dessins critiques qui ont animé la révolution arabe, les Djiboutiens se sont mis, eux aussi mais

d'une autre manière, à se faire entendre grâce à leurs murs. Ainsi peut-on lire : « **Non au troisième mandat** » en réponse à la réélection contestée et rejetée du dictateur. Sur un autre, la population ironise : « **Monsieur le président, vous êtes bon président mais aussi un vrai menteur.** »

Les habitants du quartier d'Arhiba sont experts dans ce genre d'exercice et avec un mur de plus d'un kilomètre de long, il faut dire que ce quartier courageux a la place d'exprimer son rejet de la dictature. Parfois, comme si les murs ne suffisaient pas, le bitume des voies publiques sert de tableau.

Pour contenir cette pratique qu'il juge inacceptable, le régime est obligé de repeindre ces murs après chaque publication, épisodiquement. Il n'hésite pas non plus à surveiller de près ces derniers et à punir sévèrement et violemment ceux qu'il surprend en flagrant délit. Mais le peuple ne l'entend point de cette oreille. Pour preuve, cette inscription « **U. A. D** », en hommage à la coalition de l'opposition, Union pour l'alternance démocratique, juste en face de la direction générale de la police nationale et à deux pas d'une annexe du parti RPP au pouvoir, qui semble illustrer la volonté du peuple de défier la dictature.

Par delà de ces paroles de murs, une chose est sûre : le régime est loin de prendre l'opinion publique à témoin à l'approche des échéances électorales visant à renouveler le mandat des parlementaires.

Fazak Fastol

Le FRUD (Front pour la Restauration de l'Unité et la Démocratie) s'adresse à tous les peuples de la Corne d'Afrique pour qu'ils se concentrent sur les voies et moyens pour sortir cette région des crises ininterrompues auxquelles elle est confrontée depuis un demi-siècle par les dialogues.

Puisse les changements intervenus dernièrement dans la région (décès du 1er ministre éthiopien, élection du nouveau président en Somalie et les négociations annoncées entre le régime éthiopien et l'Ogaden National Liberation Front) enclencher une dynamique de paix et des résolutions pacifiques des conflits !

Pour un forum social de la Corne d'Afrique qui servira de lieu de discussion et de dialogue entre forces politiques, sociales, associatives et culturelles.

SAHARA OCCIDENTAL: à quand l'autodétermination ?

Michèle Decaster, secrétaire nationale de l'Afaspa (Association française d'amitié et de solidarité avec les peuples d'Afrique) a bien voulu, de retour d'un voyage au Sahara occidental, répondre à nos questions.

Afriques en lutte : Nous connaissons ton engagement auprès du peuple sahraoui. Tout récemment, tu as fait un séjour au Sahara occidental.

Michèle Decaster : Je suis allée passer quelques semaines de vacances avec mes amis sahraouis car nous avons trop peu l'occasion de passer de bons moments ensemble, les missions d'observation des procès dans les tribunaux marocains ne sont pas toujours propices à des retrouvailles dans la sérénité. Et puis j'étais contente que ma petite-fille ait souhaité m'accompagner et connaître ces militant(e)s de la liberté dont elle m'entendait souvent parler. Là ce fut une belle découverte pour elle qui s'est fait des ami(e)s de son âge, qui tout en ayant un vécu tout autre, ont les mêmes espoirs, les mêmes passions, les mêmes fous rires.

Peux-tu nous décrire la situation sur place ?

C'est la première fois que j'y retournais depuis la répression qui a suivi le démantèlement violent du campement de protestation de Gdeim Izik. J'ai senti les gens, toutes générations confondues, tout aussi déterminés à exprimer publiquement leur exigence d'accès à un référendum libre et sans contrainte, quelles qu'en soient les conséquences en terme de représailles. Une marque notoire : dans les quartiers populaires, les inscriptions sur les murs « vive la RASD » (République arabe sahraouie démocratique) et autres slogans, les dessins de drapeaux fleurissent à chaque coin de rue, les autorités ont dû renoncer à les recouvrir... mais la police est omniprésente avec ses divers corps.



Répressions tous azimuts au Maroc

Dans quel état d'esprit sont les militant(e)s sahraoui(e)s sont-ils ?

Les militantes et militants de tous âges sont toujours autant mobilisé(e)s. La répression, ils la vivent depuis bientôt 37 ans, ce n'est pas maintenant qu'ils vont cesser de revendiquer leur droit et défendre leur dignité. Ce qui est différent pour les jeunes générations qui ne supportent plus de vivre sous un régime colonial : discriminations de toutes sortes, atteintes aux droits de l'homme, pillage des ressources naturelles. Les jeunes et les associations sahraouies (non reconnues par le pouvoir) utilisent les brèches du mur du silence pour informer de leur situation. Les organisations internationales de défense des droits de l'homme s'expriment à leur sujet. La solidarité internationale s'est renforcée. Jamais elles et ils n'abandonneront.



Le Sahara occidental et le Maroc

Où en est la lutte pour l'autodétermination ?

Le Maroc, malgré tous les appuis dont il dispose au niveau des grandes puissances, dont la France, l'Espagne, ancienne puissance coloniale, les États-Unis, etc. n'arrive toujours pas à imposer sa vision du référendum d'autodétermination, c'est-à-dire, à n'offrir qu'une seule option aux électeurs : l'intégration au Maroc dans le cadre d'une régionalisation ! Le Parlement européen vient de prendre une nouvelle résolution pour le respect du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. Le secrétaire général de l'Onu a maintenu à son poste son envoyé spécial, Christopher Ross, auquel le roi du Maroc avait retiré sa confiance, suite au rapport remis en avril qui faisait état d'atteintes aux droits de l'homme au Sahara occidental. En son temps James Backer avait dû quitter son poste après une

première manœuvre du même genre, alors qu'il avait fait des propositions tout à fait crédibles pour la tenue du référendum.

Dernier revers pour le Maroc, le rapporteur spécial sur la torture du Conseil des droits de l'homme de l'Onu revient d'une visite au Maroc et au Sahara occidental où il a rencontré les militant(e)s sahraoui(e)s et des victimes de la torture.

Quelles sont les perspectives au niveau international ?

Tout est dans les mains du Conseil de sécurité qui doit renouveler la présence de la Minurso au printemps prochain. Comment notre pays pourra-t-il encore freiner des quatre fers quand il sera question d'élargir les compétences de la mission de l'Onu à la surveillance des droits de l'homme ? On nous a promis le changement dans les rapports entre la France et les dirigeants africains. Le président de la République a dit qu'il entendait « mettre dans la lumière ceux qui étaient dans l'ombre » et qu'il entendait « travailler avec la société civile ». Je n'ai qu'un souhait : que ces principes s'appliquent au roi du Maroc. Ce serait là un véritable pas vers la rupture avec la politique néo coloniale de la France en Afrique.

Bien qu'aucun pays au monde n'ait reconnu la souveraineté du

Maroc sur le Sahara occidental, le site de la francophonie inclut le territoire, non autonome selon la définition de l'Onu, dans celui de son voisin du Nord, le Maroc. Et le journal *Le Monde* de relayer cette position dans un article récent illustré d'une carte où la frontière reconnue par les Nations unies a disparu, (voir <http://www.francophonie.org/-Etats-et-gouvernements-.htm> !).

Elle attribue au Maroc une superficie qui inclut les 266 000 kilomètres carrés du territoire du Sahara occidental actuellement occupé illégalement. L'OIF qui est sous la responsabilité du ministère des Affaires étrangères se doit de corriger ses cartes en les adaptant aux cartes officielles des Nations unies et au droit international.

Propos recueillis par **Gisèle Felhendler**

Sahara occidental

Le Sahara occidental (**arabe** : الصحراء الغربية) est un territoire de 266 000 km² du nord-ouest de l'**Afrique**, bordé par la province marocaine de **Tarfaya** au nord, l'**Algérie** au nord-est, la **Mauritanie** à l'est et au sud, tandis que sa côte ouest donne sur l'**Atlantique**.

Territoire non autonome selon l'**ONU**, cette ancienne colonie espagnole n'a toujours pas trouvé de statut définitif sur le plan juridique, plus de trente-cinq ans après le départ des **Espagnols**, en **1976**. Le Sahara occidental est en proie à un conflit opposant les indépendantistes sahraouis du front **Polisario** au **Maroc** qui revendique sa souveraineté sur l'ensemble du territoire. Devenu un enjeu global illustrant la rivalité entre le **Maroc** et l'**Algérie**, le dossier saharien bloque toujours la construction de l'**Union du Maghreb arabe** (UMA).

Le territoire est revendiqué à la fois par le **Maroc** — qui l'appelle « Sahara marocain » — et par la **République arabe sahraouie démocratique** (RASD), proclamée par le **Front Polisario** en 1976. Celui-ci est un mouvement dont l'objectif est l'indépendance totale du Sahara occidental, revendication soutenue par l'**Algérie**.

Depuis le cessez-le-feu de 1991, le **Maroc** contrôle et administre environ 80 % du territoire, tandis que le Front Polisario en contrôle 20 % laissés par le Maroc derrière une longue ceinture de sécurité, le « **mur marocain** »

http://fr.wikipedia.org/wiki/Sahara_occidental

TCHAD : sérieuse crise sociale

Pourrissement d'une crise sociale, en plus de la situation économique et politique déjà délétère : inflation, crise alimentaire, paupérisation, ras-le-bol généralisé... Telle est la situation au Tchad actuellement.

Bras de fer...

Mi-juillet 2012, une grève du secteur public tchadien éclate. Les protestataires exigent des hausses de salaire et dénoncent la corruption du régime d'Idriss Déby Itno. Au centre de cette crise : les salaires des 80 000 fonctionnaires, dont le gouvernement refuse la revalorisation, en dépit d'un accord signé en ce sens le 20 mai 2011. Les niveaux de salaires, très bas (50 à 90 euros par mois pour la majorité des fonctionnaires civils), ne permettent pas de faire face à la cherté de la vie, aggravée par la flambée des prix des denrées de base (mil, sorgho, huile, haricots, sucre).

Les fonctionnaires demandent au gouvernement « l'application des 20% de ce reversement conformément au protocole d'accord du relèvement de la valeur de point d'indice de 115 à 150 et la refonte immédiate des conventions de 1958 et de 1971, relatives aux agents contractuels et décisionnaires de l'État »... et ce, dans le but de permettre « aux travailleurs de faire face à la cherté de vie, mais aussi de leur garantir une pension de retraite acceptable ». La rencontre du 27 juillet de la Commission de négociation avec le ministre de la Fonction publique et du Travail, n'a abouti qu'à l'application d'un seul point, à savoir le reversement intégral de tous les fonctionnaires dans la nouvelle grille du décret 1249.

Grève reconduite pendant plusieurs semaines. Mais en suspendant le 1^{er} août le paiement des salaires du mois de juillet, le gouvernement rompt le contrat. Les syndicats durcissent la grève dans le secteur public et parapublic. Les travailleurs menacent de passer à une grève totale, sans service minimum si les salaires du mois d'août ne sont pas versés, comme l'a annoncé le ministre des Finances. Les fonctionnaires tchadiens appellent le secteur privé à manifester à leurs côtés.

Manœuvres dilatoires et répressions

Le pouvoir fait alors intervenir les chefs religieux (catholiques et musulmans) dans la médiation entre lui et l'UST (Union des syndicats du Tchad) : le 17 septembre, ces religieux obtiennent de l'UST la suspension provisoire de la grève pour un mois alors que celle-ci durait depuis deux mois. La stratégie gouvernementale vise au pourrissement de la grève. Le 18 septembre 2012, une parodie de justice, a condamné le président de l'UST Michel Barka, son vice-président Younous Mahadjir, et son secrétaire général François Djondang à 18 mois de prison avec sursis et chacun à une amende d'un million de francs CFA pour « incitation à la haine tribale » en ayant fait circuler une pétition dénonçant l'« arbitraire du pouvoir Deby, la mal gouvernance, le népotisme, la dilapidation des deniers publics... ». Le journaliste Jean-Claude Nekim a été condamné une première fois pour « diffamation » à un an de prison avec sursis, une amende de 1 500 euros et trois mois de suspension de parution de *N'Djamena Bi-Hebdo* (dont il est le directeur de publication) d'avoir publié un extrait de la pétition de syndicalistes dénonçant l'attitude ubuesque du pouvoir qui refuse d'honorer l'accord de revalorisation des salaires conclue avec l'UST en 2011 ; il est ensuite condamné pour outrage à magistrat pour la publication d'une caricature du procès. Le sommet de cette « justice » ubuesque a été atteint quand Gustave Mbailao, un travailleur présent dans la salle pendant l'audience du 18 septembre, a été condamné séance tenante à trois mois de prison ferme pour outrage à magistrat en laissant éclater son sourire à l'annonce du verdict.

Mais au-delà de la revendication salariale, c'est bien la destination

de la manne pétrolière qui est en jeu. Dans ce pays exportateur de pétrole depuis 2003, la production de 120 000 barils par jour a rapporté 3 000 milliards de francs CFA (4,5 milliards d'euros) entre 2004 et 2011, selon le ministre tchadien des Infrastructures, Adoum Younoussmi. [Source : Francetv.fr du 31 mai 2012]... sans que la population n'en voie la couleur : le Tchad restait, fin 2011, classé au 183^e rang sur 187 pays, selon l'indice de développement humain.

Le Tchad et les Tchadiens contre Déby

« Le cercle clanique des prédateurs des deniers publics gère l'État et les biens publics comme leurs propriétés privées », expose l'opposant Djimadoum Ley-Ngardigal, secrétaire général de l'Action tchadienne pour l'unité et le socialisme (Actus). Deux décennies après le putsch militaire du 1^{er} décembre 1990 et sept ans après son putsch constitutionnel de 2005 supprimant la limitation des mandats, ouvrant donc la voie à une présidence à vie, le pouvoir tyrannique de Déby accentue sa répression contre la presse et les leaders syndicaux. Il n'a non seulement tenu aucune de ses promesses, mais a aggravé la situation du Tchad et des Tchadiens, dans les domaines vitaux des droits de l'Homme, de la sécurité des personnes, de la gestion des ressources nationales, de la santé, l'éducation et la transparence électorale. Ce système tyrannique est comptable :

- des assassinats de militants des droits de l'Homme, de journalistes et de responsables de partis politiques, dont les cas emblématiques de M^e Joseph Behidi et du Pr. Ibni Oumar Mahamat Saleh ;
- du pillage compulsif de la manne pétrolière au profit d'une minorité, sous couvert de dépenses d'infrastructures, alors que la masse des citoyens voit ses conditions de vie et de travail se détériorer de jour en jour ;
- de l'instrumentalisation de l'appareil judiciaire pour réprimer les mouvements syndicaux dans leurs justes revendications, les journalistes indépendants et les députés de l'opposition (à l'exemple des procédures contre les députés Pierre Gali Ngothé et Saleh Kebzabo) ;
- d'ingérences militaires dans les pays de la région, avec des effets humanitaires catastrophiques, notamment au Soudan (Darfour) et en RCA ;
- d'une confiscation clientéliste du pouvoir par la terreur armée et par l'achat des consciences ;
- du refus d'entamer un vrai dialogue avec les autres composantes nationales etc.

La reprise, appelée par les syndicats, de la grève illimitée le 17 octobre affole visiblement le pouvoir tchadien au point que, une semaine plus tôt, il expulse un religieux italien qui, dans son homélie, a tenu des propos critiques sur la gestion des ressources pétrolières dans ce pays et pris position en faveur d'une plus grande justice sociale. L'exacerbation de la crise sociale actuelle atteste du discrédit qui frappe le régime Déby, d'une part, et d'une volonté des travailleurs et de la population à ne rien lâcher et à faire aboutir leurs luttes, d'autre part. Le soutien militaire, financier et politique de la France à ce régime doit maintenant cesser sans conditions, puisque le candidat s'est engagé à rompre avec les « miasmes de la Françafrique » et à soutenir les aspirations démocratiques des peuples d'Afrique.

Pierre Sidy

MADAGASCAR : des prédatons à grande échelle du sous-sol

QMM (QIT Madagascar Minerals), détenue à 80 % par Rio Tinto et 20 % par l'Etat, a mis en chantier l'extraction de sables minéralisés près de Fort Dauphin à l'extrémité sud-est de Madagascar. QMM a commencé à explorer la région d'Anosy (pointe Sud-Est) vers la fin des années 80 et prévoit, au cours des 40 années à venir, d'extraire de l'ilménite et du zircon à partir des sables minéraux lourds sur une zone d'environ 6 000 ha le long de la côte.



Madagascar

Le projet Ambatovy (sur la façade est, entre Antananarivo et Toamasina) est le fruit d'un partenariat entre 4 sociétés : Sherritt International Corporation et SNC-Lavalin Incorporated, toutes les deux canadiennes, la Japonaise Sumitomo Corporation et la Sud-Coréenne Korea Resources Corporation. En 2011, la construction était dans sa phase finale, mais *a priori* le démarrage des activités est pour bientôt puisque le projet vient d'être officiellement autorisé par le « gouvernement de transition ». D'ici 2013-2015, la production annuelle d'Ambatovy s'élèvera à 60 000 tonnes de nickel raffiné, 5 600 tonnes de cobalt raffiné et 210 000 tonnes d'engrais sous forme de sulfate d'ammonium, et cela pendant au moins 29 ans.

Madagascar Oil SA est une société pétrolière malgache spécialisée dans le développement, l'exploration et l'exploitation du pétrole. Elle est la première compagnie pétrolière « on shore » à Madagascar en termes de ressources pétrolières et de superficie. Sur ses concessions d'environ 6 500 km² se trouvent les immenses gisements de sables bitumineux, évalués à plus de 10 milliards de barils et développables par technologie minière, de Tsimiroro et Bemolanga (découvert vers 1850). La française Total a acquis une participation de 60 % dans le permis de Bemolanga, permis dont elle devient de fait l'exploitante.

Mainland Mining Ltd est une société chinoise arrivée en 2008 qui a obtenu des « permis de recherche » pour extraire de l'ilménite et du zircon sur 26 000 carrés miniers sur près de 400 km de côtes dans le Sud-Est de l'île.

Madagascar Wisco (Wuhan iron and steel corporation), société chinoise, va exploiter dans la pointe ouest un gisement qui durera 30 ans et qui recèle une réserve de fer d'environ 600 à 700 millions de tonnes avec une mise à disposition immédiate de 100 millions de dollars à l'Etat malgache (en fait, le pouvoir putschiste).

La Française Rhodia, membre du groupe belge Solvay et l'Allemande Tantalus Rare Earths AG ont une coopération technique pour développer un procédé d'extraction et de purification des terres rares dans le Nord-Ouest de Madagascar : 17 minéraux dont 14 sont classés stratégiques par l'Union européenne. Ce projet devrait devenir l'un des plus grands gisements de terres rares au monde hors de Chine : ici, la quantité de minerai contenant des oxydes de terres rares est estimée à 130 millions de tonnes.

EITI (Extractive Industries Transparency Initiatives) est une norme internationale qui promeut la transparence des impôts, redevances et taxes que ces compagnies minières ont payé et ce en accord avec les déclarations faites auprès de l'État. Les prédateurs ci-dessus sont censés y adhérer mais certains ont traîné les pieds : en tout cas, on se doute bien qu'il s'agit, pour une part, de pis-aller... La société civile et le mouvement syndical auront certainement leur mot à dire !

Pierre Sidy

Crise politique et sociale prolongée à Madagascar

Entretien avec José Randrianasolo^[1].

[1] Secrétaire Général de la FISEMA (Confédération générale des syndicats de travailleurs de Madagascar) et coordinateur de la CTM (Conférence des travailleurs de Madagascar, plateforme syndicale)

Afriques en lutte : Quelques mots sur la Fisema ?

José Randrianasolo. Elle est issue de la CGT de Madagascar qui a été créée en 1936 ; on a « malgachisé » le nom en 1956, mais aussi les dirigeants à cette époque-là. Donc la Fisema est une organisation nationale depuis 1956, mais elle a toujours gardé des liens forts avec la CGT de France.

Nous sommes une confédération, composée de 8 fédérations dont la majorité est dans le secteur privé, mais nous avons aussi une Fédération dans la fonction publique.

AEL. Peux-tu nous parler aussi de la CTM ?

J. R. La CTM (Conférence des travailleurs de Madagascar) a été mise en place en 1997. C'est suite aux vagues de licenciements, occasionnées par le désengagement de l'Etat sous la contrainte de la Banque Mondiale, puisque à l'époque l'ajustement structurel des différentes sphères de l'économie impliquait la privatisation de pans entiers de l'Etat et correspondait à une politique mondiale. Madagascar a été obligé de suivre le pas et on a donc licencié une grande majorité des travailleurs des entreprises publiques et nationalisées. La CTM a été ainsi créée pour représenter les droits et les intérêts des travailleurs de l'époque. C'est donc une plateforme composée de plusieurs syndicats appartenant à plusieurs confédérations syndicales dont la Fisema.

Avec l'évolution progressive des propositions et de l'orientation, elle est toujours la plateforme la plus représentative et également reconnue par le patronat, l'Etat dans toutes ses composantes, mais aussi les partenaires techniques et financiers présents à Madagascar, comme le FMI, la Banque Mondiale que nous voyons régulièrement pour des échanges de vue sur la situation économique du pays, la situation sociale et les conditions de vie des travailleurs.

AEL. Justement où en est la situation sociale à Madagascar ?

J. R. Il y a une forte crise dans le secteur public depuis l'avènement de Rajoelina. Il y a eu beaucoup de promesses pour l'amélioration des conditions de travail des fonctionnaires et des agents assimilés fonctionnaires, mais jusqu'à présent ces promesses n'ont pas été tenues. Il y a les professeurs de l'enseignement supérieur, les magistrats, les médecins et les paramédicaux, aussi les enseignants des collèges et lycées ; cela constitue le gros morceau des mobilisations sociales.

Ils représentent, avec les salariés du secteur médical, près de 80 % de la fonction publique.

Il y a eu de premières négociations en 2009, où les salariés ont proposé un réalignement des salaires, des indemnités et des primes de risque ainsi que d'autres primes. Le ministre de la Fonction publique de l'époque leur a fait savoir que leurs revendications étaient légitimes et leur a donné son accord, mais compte tenu de la situation économique du pays d'alors, il a repoussé les premières mesures à 2011, mais en 2011 rien n'a été inscrit au budget

national. Depuis, il n'y a pas de reprise des négociations sur ce qu'il est possible de faire, le ministre, le gouvernement et le Premier ministre font la sourde oreille. C'est donc normal qu'il y ait une réaction des fonctionnaires quand on les maltraite, mais en même temps il faut souligner les retombées négatives pour les populations, notamment pour l'éducation des enfants et également les conséquences sur la santé des patients. Donc, d'un côté il y a les revendications légitimes des fonctionnaires et, de l'autre il y a l'impact négatif de leurs actions, ainsi par exemple le programme scolaire 2012 est extrêmement perturbé avec un risque d'année blanche, même si les examens ont été reportés au mois d'août 2012.

AEL. Qu'est-ce que la cellule de crise des fonctionnaires ?

J. R. C'est une structure de lutte des fonctionnaires.

Il y a deux niveaux : Les grands commis de l'Etat qui ont leurs syndicats respectifs et se regroupent au sein de la Confédération des syndicats des grands corps de l'Etat : les juges, les médecins, les inspecteurs du travail, les syndicats des enseignants, chercheurs de l'enseignement supérieur, les administrateurs civils, les douaniers...

En second lieu, il y a les fonctionnaires qui ne sont pas les grands commis de l'Etat, les contrôleurs, les assistants, ce sont eux qui ont dirigé la cellule de crise.

Au niveau de la fonction publique il y a une plateforme, y compris avec ceux des grands corps de l'Etat, qui coordonnent les actions des fonctionnaires

AEL. Qu'en est-il des luttes dans les grands chantiers et les mines ?

J. R. Ce sont des conflits essentiellement liés aux salaires.

Plus généralement, le problème pour le secteur minier est que nous n'avons pas les compétences nécessaires pour travailler sur ces gros chantiers.

Avec la mise en place du QMM^[i], des sous-traitants étrangers sont venus massivement et ont investi une main-d'œuvre asiatique, philippine, thaïlandaise qui ne va pas sans poser de problèmes au niveau national.

Nous considérons que c'est une faute politique des pouvoirs publics malgaches.

Ce que nous leur reprochons aussi c'est qu'au niveau de Sheritt (Ambatovy S.A.)^[ii] ils ont fait des appels d'offres internationaux pour des recrutements, y compris malgaches, mais, chez nous les Malgaches ne sont pas payés aux tarifs internationaux, mais aux tarifs nationaux et, évidemment, cela crée des frustrations chez les travailleurs malgaches et c'est l'Etat même qui dit aux entreprises étrangères de ne pas appliquer les tarifs internationaux pour les Malgaches.

AEL. En ce qui concerne le conflit politique qui dure depuis 3 ans maintenant entre Rajoelina et Ravalomanana, où en est-on ?

J. R. On est un peu désespéré, du moins au niveau du mouvement syndical. Le désespoir commence à s'installer étant donné que sur le plan économique et sur le plan social rien ne marche.

Nous, en tant qu'organisation syndicale, nous défendons le fait que les sanctions ne doivent pas toucher tout le monde, mais cibler les vrais responsables des crises politiques.

Car actuellement, les sanctions décidées par la « communauté internationale » (Union européenne, Union africaine, Etats-Unis, etc.) pour fait de coup d'Etat, ont des conséquences désastreuses sur la situation économique du pays et des couches populaires : fermetures des petites entreprises, chômage et sous-emploi massif des salariés, désastre sanitaire, etc.

Dans l'administration, c'est la corruption qui gagne du terrain, il y a de l'insécurité dans le pays ; le phénomène de Dahalo (vols de bœufs) a pris une telle ampleur que la population – notamment du Sud – vit en permanence sur le qui-vive. Les négociations entre les protagonistes piétinent et l'intervention de la communauté internationale, en particulier celle de la SADC (Communauté de développement d'Afrique australe), ne donne pas beaucoup de résultat jusqu'à présent^[iii]. Au stade actuel, les points de la feuille de route qui ont été réalisés sont la mise en place de la commission électorale nationale indépendante de la transition (CENI-T) et la fixation d'un calendrier électoral pour l'année prochaine.

AEL. S'agissant des élections, le premier tour est prévu le 8 mai 2013, on devrait fusionner la présidentielle et les législatives ?

J. R. Oui, effectivement pour la présidentielle, le premier tour est fixé au 8 mai 2013 et le second, s'il y en a un, devrait se tenir vers le mois de juillet, en même temps les législatives. Les élections municipales, elles, sont prévues vers le mois de novembre.

Le fond du problème est qu'il n'y a pas de parti qui serait en mesure de sortir le pays de la situation actuelle. C'est pour cela que je pense que les deux partis, le TIM de Marc Ravalomanana^[iv] et le TGV d'Andry Rajoelina^[v], ont de l'influence, mais la population ne leur fait pas confiance. En fait, celui qui émerge un peu actuellement c'est le Parti des Verts qui commence à s'organiser sérieusement pour préparer les campagnes.

AEL. D'où vient le Parti Vert ?

J. R. C'est un parti relativement récent car fondé durant la crise. Ils ont des réseaux en Afrique et ont des relations avec les partis verts internationaux. Ils sont plus ou moins soutenus, au niveau continental et international. C'est aussi, peut-être, un produit de la mondialisation. Ils sont plus organisés.

AEL. Est-ce qu'il y a eu des débats à l'intérieur des organisations syndicales, pour présenter des candidatures qui seraient les porte-paroles des travailleurs et de la population ?

J. R. On n'a pas discuté de cette question, on travaille plus pour la mise en place d'un conseil économique, social et culturel et on pense plutôt influencer la politique économique et sociale de l'Etat à travers des structures plus appropriées que se hasarder dans la politique politicienne.

La politique à Madagascar a été trop galvaudée, il y aurait de

grandes difficultés pour être crédibles ; en fait, le mouvement syndical s'oriente plus dans une lutte pour le plein emploi, le bien-être des travailleurs ainsi que leurs droits et intérêts, évidemment.

AEL. On a l'impression que la situation politique se résume à un conflit entre milliardaires qui se disputent le pouvoir et que la population est simplement spectatrice.

J. R. Voilà la vraie toile de fond du problème, alors qu'on n'a pas les moyens de changer la donne car non seulement ils ont des moyens financiers mais aussi ils bénéficient des soutiens du réseau de l'armée.

Il faut bien voir qu'à Madagascar, la société est complètement désorganisée avec les pertes d'emplois, l'augmentation du secteur informel ; les gens n'ont plus confiance en leurs organisations. Voilà certaines facettes des problèmes pour les organisations syndicales.

De plus concourir à des postes politiques, cela demande beaucoup d'argent et comme nous sommes, financièrement, assez faible, même si on arrive à faire passer de bons messages vis-à-vis du secteur informel et des travailleurs indépendants, on n'est pas du tout assurés d'avoir des places à la députation.

Mais il y a aussi un autre candidat indépendant potentiel, le pasteur Mailhol qui, à partir de ses prophéties datant de 1996/1997, commence à avoir de l'audience. Depuis l'année dernière, il a créé son propre parti et commence à faire des tournées dans les villes de Madagascar avec beaucoup de succès.

AEL. Tu crois que cette candidature peut prendre de l'ampleur ?

J. R. Oui, il est en train de fonder des églises partout dans toutes les villes, il y a beaucoup de gens, y compris des militaires, des gens haut placés, des commis de l'Etat qui le suivent ; donc évidemment cela devrait faire réfléchir.

(Propos recueillis par Paul Martial)

Quelques dates clefs

1947 (29 mars) : insurrection à Madagascar qui sera réprimée par l'armée française faisant des dizaines de milliers de morts dans tout le pays. (100 000 reconnus dès 1947 par la hiérarchie militaire même de l'époque.)

1960 (26 juin) : Indépendance néo coloniale de Madagascar.

2001 : Ravalomanana, maire de la capitale, Antananarivo, gagne l'élection présidentielle et parvient au pouvoir grâce à la mobilisation populaire qui fait échec aux fraudes électorales du régime de Didier Ratsiraka.

2009 : Rajoelina, maire d'Antananarivo, s'empare du pouvoir en utilisant la mobilisation d'une partie de la population et le soutien de l'armée. Depuis, une crise est ouverte avec des conséquences économiques et sociales dramatiques pour les populations.

[i] QMM. QIT Madagascar Minerals (QMM), chantier avec une participation de 80% par Rio Tinto et de 20% de l'Etat malgache.

[ii] C'est le plus grand chantier d'extraction de Madagascar. Sherritt est une compagnie australienne immatriculée au Canada. « D'ici peu et pendant les trois décennies à venir, la production annuelle d'Ambatovy s'élèvera à 60 000 tonnes de nickel raffiné et 5 600 tonnes de cobalt raffiné. Ambatovy est bien placée pour devenir d'ici 2013-2014 la plus grande mine de nickel latéritique du monde », selon le site internet du projet de Sherritt International Corporation.

[iii] le sommet de la SADC à Maputo les 17-18 août 2012 a juste réitéré ses décisions déjà prises durant le sommet de Luanda d'août 2011 et « a demandé au médiateur de la SADC d'intensifier le dialogue entre les principaux acteurs politiques malgaches pour appliquer la feuille de route de septembre 2011 dans son intégralité et de prendre en urgence les dispositions nécessaires pour assurer l'exécution intégrale et urgente de cette dernière et aussi pour créer un environnement favorable pour des élections libres, justes, et crédible ».

[iv] Tiako i Madagasikara (« J'aime Madagascar »).

[v] Tanora malaGasy Vonona ou TGV (« Jeunes Malgaches prêts »).

Landyvolafotsy, une troupe malgache à Paris

Après *La Paix !*, bientôt *Katisoa* - le film



Créée à Madagascar puis à La Réunion au début de cette année, *La Paix !* est une comédie inspirée du dramaturge grec Aristophane qui l'a produite en 421 av. J.-C. aux Grandes Dionysies d'Athènes. Ce dernier s'adressait à la population de la cité, en essayant de démontrer, sur le ton comique qui lui est propre, les douceurs d'un climat pacifié.

Adaptée et mise en scène par Vincent Colin avec la troupe malgache Landyvolafotsy, *La Paix !* était en tournée en France en septembre et octobre. Transposée dans le contexte malgache actuel, cette version moderne de *La Paix* s'inspire de l'humour salubre et décapant d'Aristophane tout en laissant transparaître les souffrances du peuple de la Grande Île qui n'en finit pas de trouver le début d'une solution raisonnable.

Trygée, le vigneron de l'Attique allant se plaindre chez les dieux de l'Olympe, devient ici Lagnole, un paysan de Madagascar aux prises avec les puissants, dénonçant les injustices sociales dont il est témoin : dans cette comédie sociale, loufoque et musicale, les chants malgaches répondent en écho aux facéties du dramaturge grec.

En résidence au Lucernaire à Paris début octobre, Landyvolafotsy est une troupe itinérante qui sillonne les villages de brousse pour offrir aux paysans malgaches des représentations théâtrales hors des périodes de travaux agricoles. Paysans eux-mêmes pour la plupart, les comédiens de Landyvolafotsy sont aussi chanteurs, musiciens et danseurs.

Outre ses propres créations comme *Taxi-Borosy* (théâtre de rue), *Tsanga-nofy* (théâtre), *Hira gasy* (opéra paysan) etc., Landyvolafotsy a adapté et joué en malgache Molière, Brecht, Prévert, etc. Un film intitulé *Katisoa* devrait d'ailleurs sortir bientôt en France : il montre la vie et les performances de la troupe pendant une tournée dans les villes et campagnes de Madagascar avec son adaptation en malgache de *l'Opéra de quat'sous* de Bertolt Brecht : un film à ne pas louper !

Pierre Sidy

ESCLAVAGE MODERNE : Hôtel Concorde

Le 12 juillet, 4 syndicalistes CGT ont été avertis par une femme de chambre de l'hôtel Opéra Concorde de la présence d'une jeune Éthiopienne qui « accompagnait » des clients et qui se plaignait d'être leur esclave. Ils ont alors contacté deux associations : Femmes solidaires et le Comité contre l'esclavage moderne.

Également alertée la veille du départ de la famille, la police française a exigé la remise du passeport confisqué par la famille et entendu la jeune femme qui a ainsi pu échapper à cette situation et être prise en charge par le CCEM.

La jeune Éthiopienne, âgée de 24 ans, était employée par cette famille d'Abou Dhabi depuis janvier 2011 et n'a jamais reçu le moindre argent pour son travail. De plus, terrorisée, elle faisait régulièrement de sévices corporels et était privée de liberté.

Cette affaire d'esclavage dans un palace parisien, n'est pas une première en soi. Régulièrement, de riches familles venant du Qatar, des Émirats, de l'Arabie Saoudite, mais aussi du Maghreb et de Mauritanie, y séjournent avec « domestiques » avec la complicité tacite des directions, qui font semblant de ne rien voir du moment que l'argent coule à flot.

Mais à l'Opéra Concorde, l'affaire prend aujourd'hui une autre tournure. Pour Claude Lévy, CGT hôtels de prestige, « les quatre syndicalistes ont reçu une mise en garde au motif, qu'ils n'ont pas averti leur direction de l'existence de cette situation ». S'ils ne l'ont pas fait, c'est justement de peur que la famille soit prévenue. « De plus l'esclavage moderne est une problématique récurrente dans les hôtels de luxe et les directions n'ont pas toujours le réflexe de prévenir les autorités. » C'est le moins

qu'on puisse dire.

D'autant plus que l'affaire tourne au conflit syndical. Le cynisme du directeur n'est plus à démontrer. Il accuse carrément la CGT d'avoir fait baisser le chiffre d'affaires en provoquant le départ de clients fortunés. Le conflit entre la CGT et M. Rath remonte à 2003, quand celui-ci dirigeait l'hôtel Méridien.

Malgré ses dénégations, ses lettres sont clairement disciplinaires et pourraient bien resservir dans un avenir très proche.

La CGT compte aller devant le tribunal des Prud'hommes. Une perspective qui n'effraie pas Claude Rath, qui en a vu d'autres et qui ose affirmer être soutenu « par une majorité silencieuse » dans son établissement. Et ce n'est pas le courrier reçu de l'inspection du travail qui le fera déroger de sa ligne. Dans ce document, la personne chargée de ce secteur écrit avoir pris connaissance de l'envoi des lettres avec le plus grand étonnement et soulignant dérisoire des griefs, invite M. Rath à les retirer. Elle fait part de son intention de signaler le comportement exemplaire des salariés par le biais d'un rapport au ministre de l'Intérieur.

Ah ben si l'inspection du travail soutient les syndicalistes, c'est bien que tout fout l'camp, ma brave dame... Ou que le changement, c'est maintenant...

Mariam Seri-Sidibe

Comité contre l'esclavage moderne



« Nul ne sera tenu en esclavage ni en servitude. L'esclavage et la traite des esclaves sont interdits sous toutes leurs formes »

Article 4 de la Déclaration Universelle des droits de l'homme de 1948

SENEGAL : Le naufrage du JOOLA, dix ans après, la lutte pour la justice continue !

La plus grande catastrophe maritime du monde en temps de paix n'est pas le naufrage du Titanic mais celui du ferry battant pavillon sénégalais « le JOOLA », au large des côtes gambiennes. Bien sûr, il n'y aura pas de film à grands budgets sur cette tragédie qui a laissé au fond de l'océan atlantique plus de 1900 personnes, parfois des familles entières. Il n'y a pas une seule famille sénégalaise qui ne soit concernée par cette tragédie. Un frère, une sœur, une connaissance, chaque sénégalais a au moins un parent ou un proche touché par ce naufrage au vu du nombre de morts.

Mais cette tragédie est la conséquence de l'irresponsabilité d'un gouvernement, celui du premier mandat d'Abdoulaye Wade, élu en 2000 par des Sénégalais pleins d'espoir et qui venaient d'imposer l'alternance politique démocratique au tout puissant Parti Socialiste sénégalais. Les défaillances lors du naufrage sont manifestes et ce à tous les niveaux. D'abord parce que le bateau n'aurait jamais dû pendre la mer à cause de défaillances techniques non résolues, ensuite parce que le bateau qui ne pouvait accueillir que 580 personnes, transportait ce 26 septembre 2002 plus du triple. Pourtant le contrôle des passagers était assuré par les militaires sénégalais. Y avait-il une billetterie parallèle ? Comment ces militaires ont-ils fait pour ne pas voir que le bateau était surchargé avant même qu'il ne soit au large ? Et le Capitaine, a-t-il oublié toute responsabilité ou l'a-t-on obligé à prendre la mer ?



Le JOOLA reliait Dakar la région du sud du Sénégal, la Casamance, province isolée du reste du pays parce que coupée par un autre la Gambie, à la Capitale sénégalaise Dakar. 50 ans après les Indépendances, l'absurdité du partage de l'Afrique par les Européens fait encore des dégâts. Le Sénégal et la Gambie n'ont toujours pas trouvé une solution pour régler cet enclavement du poumon du Sénégal par sa richesse, enclavement qui par ailleurs est certainement une des causes des revendications indépendantistes du Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance (MFDC) lancées en 1980 et qui perdure depuis par une violence extrême.

Mais la vraie cause de ce naufrage est humaine. Parce qu'il fallait coûte que coûte que le bateau continue de relier la Casamance à la Capitale, la décision a été prise en haut lieu de le remettre à l'eau. Malgré la succession de graves avaries en mer courant 2001 qui ont d'ailleurs conduit à l'immobilisation du navire, Madame Mame Madior BOYE, Premier Ministre d'Abdoulaye Wade a expressément et sans la moindre explication refusé de rétracter l'arbitrage de son prédécesseur du 7 décembre 1995. De plus, le 26 septembre 2002, il a fallu plus de 8 heures avant que les secours n'arrivent, 8 heures qui ont paru une éternité pour ceux

et celles qui avaient eu la chance de se retrouver à l'eau et de tenter de nager en attendant les secours. Beaucoup n'ont pas pu attendre et ont péri à cause de l'irresponsabilité manifeste des autorités sénégalaises. Les racines de cette catastrophe sont donc le laxisme et la corruption. Les premiers secours ont été apportés par des pêcheurs qui ont réussi à sauver soixante-dix personnes. Pendant ce temps, les autorités sénégalaises attendaient mais qu'attendaient-elles donc ?

En 2003, la justice sénégalaise met toute la responsabilité du naufrage sur le dos du commandant du bateau disparu dans le naufrage et classe le dossier du Joola. Nassardine Aïdara, le coordonnateur du Comité d'initiative pour l'érection d'un Mémorial -Musée le 'Joola' et qui regroupe tous ceux qui s'activent pour que justice soit faite a perdu quatre de ses enfants lors du naufrage. En 2011, lors du neuvième anniversaire du naufrage, il déclarait : « *A part la question de l'indemnisation, où des sommes ont été mises à disposition pour ceux qui voulaient en prendre. D'ailleurs, moi, je n'ai pas voulu prendre ces indemnités... Parce que j'estime que mes enfants n'étaient pas à vendre. Que la question de l'indemnité était une question pas primordiale. Je croyais que la vérité et la justice étaient d'abord ce qu'on devrait faire.* ». La déception de voir son pays classer le dossier et le Président Wade d'acheter les consciences lui ont laissé un goût amer. Pour lui, « *la question du Joola concerne l'ensemble du peuple sénégalais A ce titre, c'est extrêmement important de lutter contre le laxisme, contre le non civisme, la corruption, la mal gouvernance et de tous ces fléaux qui sont à l'origine de ce naufrage* ».

En France, les proches des 22 victimes françaises du naufrage continuent de se battre pour que la justice soit rendue et qu'ils puissent faire leur deuil. Une information judiciaire pour homicides involontaires et non-assistance à personnes en péril a été ouverte à Évry le 1er avril 2003, les familles des victimes françaises espèrent un renvoi devant un tribunal des responsables sénégalais de l'époque. « *On ne peut pas s'arrêter là, ça fait dix ans qu'on se bat. Nous avons droit à un procès* », déclare Alain Verschate, président de l'association des victimes françaises. Même si le tribunal d'Évry a requis un non-lieu au cours de l'été 2011, sept responsables civils et militaires sont visés par des mandats d'arrêt. Classé au Sénégal en 2003, le dossier du Joola peut continuer en France mais il est peu probable qu'un procès puisse avoir lieu en France.

Laxisme, corruption et...impunité, tels sont les maux qui gangrènent le Sénégal. Il faut que la justice soit rendue et que les responsables de cette tragédie paient. Dix ans après le naufrage du JOOLA, les victimes dorment toujours au fond de l'océan atlantique puisque le renflouage de l'épave du Joola n'a jamais été une priorité pour l'ex-Président du Sénégal Abdoulaye Wade. Pourtant, quatre ans après le naufrage, Nassardine Aïdara déclarait : « *Le renflouement est un acte de respect de la dignité humaine (...). Il est une demande forte des familles de victimes. D'abord pour des raisons religieuses. Toutes les religions insistent sur l'importance des rites funéraires et du deuil.* ». Espérons qu'il soit entendu par le nouveau Président de la République Macky SALL qui a remporté les dernières élections présidentielles de mars 2012 contre Abdoulaye WADE.

Ruben Um Nyobé : un rôle irremplaçable

Nous publions un article d'Enoh Meyomessse, fondateur de l'association nationale des écrivains camerounais, qui est dans les geôles de Paul Biya depuis maintenant onze mois pour des accusations aussi fallacieuses que grotesques.

De nouveau l'Afrique en lutte réaffirme son entière solidarité et exige sa libération immédiate.

Bien peu nombreux sont les Camerounais qui apprécient, à sa juste valeur, le rôle déterminant que Ruben Um Nyobé a joué comme catalyseur des indépendances en chaîne des anciennes colonies d'Afrique noire, tout au long de 1960. Il n'est perçu que comme le véritable père de l'indépendance du Cameroun, sans plus, titre qu'Ahmadou Ahidjo, malgré une puissante propagande et une répression féroce de vingt-quatre longues années, n'est pas parvenu à lui ravir. Et pourtant, sans lui, point d'indépendance au Cameroun en 1960, ni au Togo qui bénéficiait du même statut international, ni au Sénégal, en Côte-d'Ivoire, au Dahomey (Bénin), au Tchad, au Gabon, Congo-Brazzaville, en RCA, etc. De même, sans lui, point de réunification du Cameroun le 1^{er} octobre 1961, la preuve en est que le Togo, qui avait été divisé comme notre pays, n'a pas été reconstitué, même partiellement comme l'a été le Cameroun. La partie du Togo, placée sous administration britannique, a été définitivement incorporée au Ghana. Dans le pays, Sylvanus Olympio (l'équivalent de Ruben Um Nyobé) ne s'était pas véritablement engagé pour la réunification, même si lui, pour son bonheur, est parvenu à conquérir le pouvoir et à l'exercer avant d'être assassiné par Étienne Eyadema, devenu plus tard Gnassingbé Eyadema.



Non à l'Union française

Tout commence par l'opposition catégorique de Ruben Um Nyobé au projet d'intégration pure et simple du Cameroun dans le grand ensemble créé par la France. Il s'agissait pour le gouvernement français de passer outre le statut de territoire sous tutelle des Nations unies et d'en faire tout bonnement un territoire colonial français au même titre que la Haute-Volta (Burkina Faso), le Sénégal, le Soudan français (Mali), le Dahomey (Bénin),

l'Oubangui-Chari (RCA), etc.

Dans cette optique, la citoyenneté française avait été accordée aux Camerounais par la loi Lamine Guèye, du 7 mai 1946. Celui-ci fut député du Sénégal à l'Assemblée constituante française, élu le 21 octobre 1945 en même temps qu'Alexandre Douala Manga Bell au Cameroun. C'est ce qui explique également le fait que des Camerounais, au même titre que les ressortissants des autres territoires français d'Afrique continentale et de Madagascar, se sont retrouvés au Parlement français : Paul Soppo Priso, Kemajou Daniel, Ahidjo Ahmadou, Pierre Votovo, Okala Charles, Nyoya Arouna, André-Marie Mbida, Alexandre Douala Manga Bell, etc.

Ruben Um Nyobé aura bataillé farouchement contre cette absorption du Cameroun, faisant inlassablement prévaloir la spécificité de notre pays au sein du sous-ensemble politique que constituait l'Afrique équatoriale française (AEF), avec pour capitale Brazzaville.

L'action opiniâtre du leader de l'UPC avait été, à n'en pas douter, à l'origine du fait que le gouvernement français s'était abstenu d'incorporer des Camerounais en son sein, ainsi qu'il le faisait pour de nombreux autres Africains : Blaise Diague et Léopold Sédar Senghor du Sénégal, Félix Houphouët-Boigny de Côte-d'Ivoire, Modibo Keita du Soudan français (Mali), etc.

L'opposition à l'intégration du Cameroun dans l'Union française menée par Ruben Um Nyobé, une fois momentanément récupérée par André-Marie Mbida au lendemain de la dissolution, par décret du gouvernement français, en juillet 1955, de l'UPC, avait permis à ce dernier de se faire aisément élire député à l'Assemblée nationale en janvier 1956, contre le colon le plus nuisible et le plus puissant du Cameroun, Louis-Paul Aujoulat. André-Marie Mbida avait axé sa campagne sur les thèmes que développait Ruben Um Nyobé, lui-même réduit à la clandestinité suite à l'interdiction de l'UPC et avait ainsi conquis le cœur des Camerounais dans la circonscription électorale au Sud Cameroun dans laquelle il s'était porté candidat.

Non à la loi cadre Defferre du 23 juin 1956

1954. Après avoir mené, pendant neuf longues années, la guerre contre Ho Chi Minh en Indochine et l'avoir perdue de manière humiliante en juin, lors de la débâcle de Dien Bien Phu, le gouvernement français avait finalement consenti à accorder l'indépendance à l'Indochine, l'une de ses colonies d'Asie.

Tout juste cinq mois plus tard, le 1^{er} novembre 1956, les Algériens avaient déclenché, à leur tour, leur guerre d'indépendance.

1955. Des maquis voient également le jour en Tunisie et au Maroc, toujours pour accéder à l'indépendance.

1956. Le gouvernement français ramène, de Madagascar où il l'avait exilé pour cause de revendication d'indépendance, le roi du Maroc, Mohamed V, grand-père de l'actuel souverain et libère après dix ans de prison, Habib Bourguiba, le leader indépendantiste de Tunisie. Les peuples marocain et tunisien étant déjà irrémédiablement acquis à l'indépendance, il n'y avait plus rien d'autre à faire que de la leur accorder. Ce qui fut fait cette année-là.

Cette série d'événements, totalement inattendus, avait provoqué une grande effervescence en Afrique noire et à Madagascar au point que l'Élysée fut contraint d'offrir également à cette partie de l'Union française, quelque chose qui ressemblerait à l'indépendance, sans toutefois l'être. C'est ainsi que fut votée la loi-cadre Defferre, le 23 juin 1956. Que prévoyait-elle ?

- 1- L'octroi du pouvoir législatif aux assemblées territoriales d'Afrique noire et de Madagascar.
- 2- La constitution de gouvernements locaux au sein de l'union, dépourvus toutefois de politique extérieure, de défense (pas d'armée autre que française) et d'indépendance monétaire, la banque de France demeurant la banque centrale, et le franc des colonies françaises d'Afrique (CFA), la monnaie en vigueur.

C'est ce que l'on avait baptisé poliment l'« *autonomie interne* ».

La réaction de Ruben Um Nyobé ne s'était pas fait attendre, suivie timidement par quelques autres leaders politiques camerounais parmi lesquels l'un des plus en vue de l'époque, Paul Soppo Priso, président de l'Assemblée territoriale du Cameroun (Atcam) depuis avril 1954 : « *Non à l'autonomie interne, Oui à l'indépendance* ». Ruben Um Nyobé et l'UPC avaient mené une campagne tellement efficace, contre la loi-cadre Defferre, que tout le Sud Cameroun l'avait rejetée. A l'époque, il y avait un vin rouge dont raffolaient les Camerounais : le Kiravi. Ils le transformèrent de la manière suivante : Kamerun, International, Refuse Autonomie, Veut Indépendance.

En dehors du Cameroun, seuls Léopold Sedar Senghor du Sénégal et Djibo Bakary du Niger en tant que leaders politiques les plus en vue, et naturellement les étudiants africains en France regroupés au sein de la FEANF (Fédération des étudiants d'Afrique noire en France), partageaient la même opinion que Ruben Um Nyobé. Ensemble, ils avaient dénoncé vigoureusement la tromperie que constituait la loi-cadre pour les Africains et avaient révélé que la fameuse « *autonomie interne* » (à la faveur de laquelle André-Marie Mbida allait devenir, quelques mois plus tard, le tout Premier ministre du Cameroun sous administration française) ne signifiait guère une étape transitoire vers l'indépendance, mais plutôt son refus pur et simple par le gouvernement français.

L'histoire africaine s'accélère

Le déclenchement de la guerre de libération nationale, dans la nuit du mardi 18 au mercredi 19 décembre 1956, a été l'acte politique le plus courageux, le plus audacieux et le plus décisif de Ruben Um Nyobé pour obtenir la fin de la colonisation. Tout comme ce type de guerre avait abouti à l'indépendance de l'Indochine, de la Tunisie, du Maroc, de l'Algérie, des États-Unis d'Amérique, de l'Angola, du Zimbabwe, du Mozambique, etc., la guerre que déclencha Ruben Um Nyobé aboutit à la proclamation de l'indépendance trois ans plus tard, seulement, à savoir le 1^{er} janvier 1960. Ce n'est pas tout, elle a provoqué celle de tous les autres territoires coloniaux français d'Afrique noire et de Madagascar, tout au long de l'année 1960.



Comment les choses se sont-elles déroulées ? Tout d'abord, le gouvernement français avait compris, au lendemain de la nuit du 18 au 19 décembre 1956, que le Cameroun était désormais perdu, au même titre que l'Indochine, la Tunisie et le Maroc. Il avait par conséquent définitivement abandonné son projet d'incorporer le pays dans l'Union française, c'est-à-dire de lui faire perdre son statut de territoire sous tutelle des Nations Unies appelé à accéder, au bout d'une période plus ou moins longue, à l'indépendance. Il constatait, en outre, que Ruben Um Nyobé le prenait de vitesse et mettait de ce fait un terme aux illusions diplomatiques auxquelles se livrait avec succès, jusque-là, l'Onu et qui visaient à ne jamais fixer quelque date que ce soit pour la levée de la tutelle, autrement dit, pour l'indépendance.

En effet, sur quoi la guerre de Ruben Um Nyobé déboucherait-elle ? Sur une proclamation unilatérale de l'indépendance par les Camerounais, et ce serait au détriment de la France ou, dans le meilleur des cas, sur des pourparlers ardues tels ceux qui avaient conduit le gouvernement français à négocier en position défavorable en Indochine, au Maroc et en Tunisie.

Face à cette alternative, catastrophique pour lui, il n'avait plus

qu'une seule solution, prendre à son tour de vitesse Ruben Um Nyobé et l'ensemble des Camerounais en anticipant l'indépendance dont il venait de reconnaître le caractère inéluctable. Pour tout dire Ruben Um Nyobé, en déclenchant la guerre, avait accéléré considérablement l'histoire. En effet, dans l'esprit du gouvernement français, avant la nuit du 18-19 décembre 1956, si jamais il s'était avéré impossible d'annuler le statut international du Cameroun, l'indépendance ne pouvait être envisagée que vers... 1980, voire 1990. Par sa guerre, Ruben Um Nyobé, était en train de transformer le Cameroun, à son tour, en boulet colonial, mais cette fois-ci en Afrique noire. Il fallait se débarrasser de ce territoire au plus vite, la guerre ayant déjà gagné le Mungo, le pays Bamiléké et le pays Banen, elle n'allait faire que s'étendre.

La suite, on la connaît. André Marie Mbida, qui était opposé à une indépendance à très court terme, a été limogé de ses fonctions de Premier ministre. A sa place a été désigné Ahmadou Ahidjo à qui Jean Ramadier a fait miroiter le poste de Premier ministre d'abord, puis celui de président de la République. C'est lui qui lira le discours d'indépendance le vendredi 1^{er} décembre 1956.

Guinée Conakry : et pourquoi pas nous ?

Mai 1956, Charles de Gaulle arrive au pouvoir. C'est un adversaire irréductible de la constitution de 1946 qui avait donné naissance à l'Union française. Il rédige de ce fait une nouvelle constitution qui remplace l'Union française par la Communauté française et organise, pour son adoption, un référendum sur toute l'étendue de l'Union le 28 septembre 1958.

Le Cameroun, jouissant, grâce à l'opiniâtreté de Ruben Um Nyobé, d'un statut particulier au sein de cet espace politique et territorial et, d'autre part étant en proie à une guerre d'indépendance féroce, ne fut pas concerné par ce référendum. Il sera le seul pays de tous les territoires français d'Afrique noire à ne pas l'être. Pour tout dire, sa cause était déjà entendue : l'indépendance à très court terme. Au mois d'août 1958, Charles de Gaulle part en campagne électorale à travers l'Union. Il tient meeting à Tananarive à Madagascar, à Brazzaville au Congo, à Abidjan en Côte-d'Ivoire, à Conakry en Guinée et, enfin, à Dakar au Sénégal. Il invite les Africains et Malgaches à voter « oui », c'est-à-dire à adhérer à la Communauté. Ce n'est pas tout, il les prévient : ceux qui se hasarderont à voter « non » verront leurs territoires devenir immédiatement indépendants et la France, pour sa part, en tirera les conséquences qui s'imposent. C'est une menace à peine voilée.

Ahmed Sekou Touré de Guinée, pour ce qui le concerne, ne l'entend malheureusement pas de cette oreille. Il lui répond, face à face dans l'hémicycle de l'Assemblée territoriale de Conakry : « *Nous préférons la liberté dans la misère à la richesse dans*

l'esclavage ». De Gaulle sombre dans une colère noire et il intime l'ordre, sur le champ, à tous les Français de Guinée de boucler leurs valises. Proclamation de l'indépendance de la Guinée quelques jours plus tard, le 3 octobre 1958. Charles de Gaulle se retrouve ainsi, en Afrique noire, avec deux cailloux dans la chaussure : la Guinée Conakry désormais indépendante et le Cameroun sur le point de l'être. Le 24 octobre 1958, le haut-commissaire de la République française à Yaoundé, Xavier Torre, dépose à l'Assemblée une date pour la proclamation de l'indépendance du Cameroun : le vendredi 1^{er} janvier 1960 ; celle-ci est adoptée par une Assemblée aux ordres car toutes les autres dates proposées par des élus camerounais, non membres de l'UC, le parti d'Ahmadou Ahidjo, avaient été dédaigneusement rejetées, ainsi du 1^{er} janvier 1959, préconisé par Tsalla Mekongo Germain, président du groupe des Démocrates camerounais.

En cette fin d'année 1958, tous les dirigeants africains qui avaient voté « oui » au référendum, en craignant des représailles pour eux-mêmes et pour leurs pays respectifs, observent le gouvernement français et font une découverte bouleversante. Autant la Guinée est sévèrement punie pour avoir voté « non », donc obtenu son indépendance, autant le Cameroun évolue tranquillement sans représailles aucune vers la proclamation de celle-ci. Le 1^{er} janvier 1960 se présente ainsi comme un jour de confusion totale dans les autres pays désormais membres de la Communauté française, c'est-à-dire qui venaient de refuser l'indépendance. Dans les jours qui suivent, c'est un lot de récriminations qui se mettent à pleuvoir sur la table de Charles de Gaulle. Elles lui posent l'embarrassante question suivante : « pourquoi pas nous ? » Le Cameroun serait-il une exception, et si oui, pour quelle raison ?

Le journaliste français, Jean Lacouture, dans la biographie de Charles de Gaulle révèle la suite : ce dernier agacé par les démarches pressantes des autres pays africains qui désiraient, à leur tour, vivre l'indépendance comme venait de le faire le Cameroun, s'était écrié désespéré : « Ils nous quittent tous. » Le 27 avril 1960, le Togo, qui était également un territoire sous tutelle des Nations Unies, voit son indépendance enfin proclamée – quatre mois après le Cameroun. Puis, en août, c'est au tour du reste des pays membres de la Communauté française : Dahomey (Bénin), Sénégal, Côte-d'Ivoire, Tchad, Gabon, Congo-Brazzaville, Madagascar, etc.

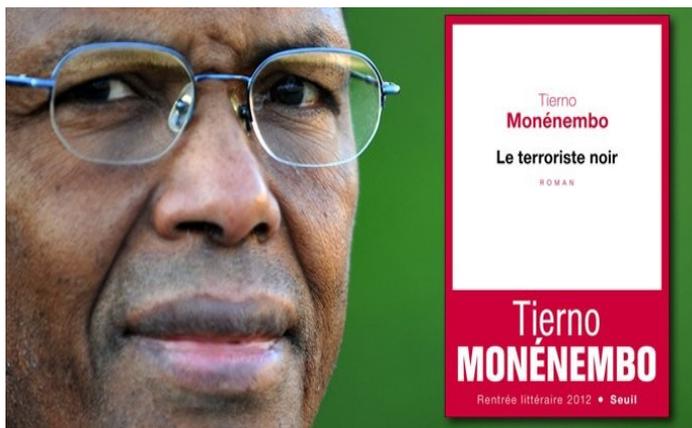
On le voit bien, c'est Ruben Um Nyobé qui a déclenché tout ce mouvement au cours de la fameuse nuit du 18 au 19 décembre 1956. Cela ne mérite-t-il pas d'être fier d'être camerounais ?

Enoh Meyomessse

Livre : Le terroriste noir

Il aura fallu qu'un Bambara quitte Ségou, marche jusqu'au Fouta-Djalon, et que les Valdemaire aillent cueillir des champignons, pour que le destin de Romaincourt, village vosgien bascule en 1940.

C'est ainsi qu'un jeune Guinéen, adopté en France à l'âge de 13 ans, Addi Ba, du 12^e RTS (régiment de tirailleurs sénégalais), organisera avec son ami Marcel Auberger, l'un des plus importants réseaux de résistance de la région. A partir de 1942, il y instruira les jeunes devant être soumis au STO (service du travail obligatoire). Lancés sur ses traces, les Allemands l'appelleront le « terroriste noir ».



Mais « le nègre de Romaincourt », n'aura pas eu que des amis. Ses conquêtes féminines, supposées nombreuses, ses aptitudes au commandement, sa rigidité militaire, éveilleront les jalousies les plus ardues. Qui a trahi Addi Ba ? Un collabo professionnel, une maîtresse délaissée, un jeune maquisard inconscient, ou tout simplement, une rivalité ancestrale entre deux familles ? 60 ans après nul ne le saura jamais...

A travers cette figure fascinante, Tierno Monémbo, entraîne le lecteur à découvrir tout un pan méconnu de notre histoire : celle de ces fameux « tirailleurs sénégalais » qui ont été un peu plus que de la chair à canon. Alliant une écriture peul au roman de terroir vosgien, Monémbo nous montre également les points communs entre un village africain et celui-ci, français, perdu dans les montagnes. Les personnages flamboyants, les saisons, les « on dit que », tout évoque la vie quotidienne de la population des Vosges comme s'il s'agissait d'un village africain...

Prix Renaudot pour son dernier roman *le Roi de Kahel* (2008), Tierno Monémbo est né en Guinée en 1947. Son œuvre, d'une dizaine d'ouvrages principalement ancrés dans l'histoire du pays peul, est une des plus importantes de la littérature africaine d'aujourd'hui.

1. Tierno Monémbo, le Terroriste noir, Le Seuil, 17 €

Mariam Seri Sidibe

Livre: Burkina Faso 2011: Chronique d'un mouvement social

Dans une démarche à la fois thématique et chronologique, Lila Chouli décrit et analyse le vaste mouvement social de 2011 qui ébranla le pouvoir de Blaise Compaoré, bon élève de la Françafrique au Burkina Faso.

Fluide, rigoureux, résolument anticapitaliste et anticolonialiste, ce livre, publié aux fort sympathiques éditions Tahin Party, relate les émeutes de 2011, leur déclenchement et leur évolution dans tous les secteurs de l'économie et de la société. Le tout dans un contexte de corruption, d'accaparement d'une bonne partie de l'économie par le clan Compaoré, de paupérisation de la population, de spoliation de terres au profit des suppôts du régime et de l'agrobusiness.

C'est là encore la mort d'un jeune homme, le collégien Justin Zongo, passé à tabac dans un commissariat, qui provoqua l'explosion de colère, le début du soulèvement populaire dans les écoles et les universités. La jeunesse envahit les rues, brûlant tous les symboles du pouvoir : villas des dignitaires du régime, bâtiments administratifs, locaux de la police.

La répression sanglante et la violence d'État qui s'ensuivirent ne firent qu'élargir la protestation, conduisant à une grève générale en avril, renforcée par la participation massive des acteurs de l'économie informelle (chômeurs, commerçants) ainsi que de la petite paysannerie.

Le pouvoir, acculé, joua la stratégie de la criminalisation, faisant passer les révolté(e)s pour des délinquant(e)s afin de dépolitiser le mouvement social qui le menaçait, allant jusqu'à utiliser la misère sociale et payer des milices issues du lumpenprolétariat pour infiltrer les manifestations et les discréditer : mensonges et manipulations.

Une fois encore, la France ne faillit pas à sa réputation d'expertise dans la répression, fidèle à sa tradition de pourvoyeuse de matériel de maintien de l'ordre. Au même moment, Michèle Alliot-Marie faisait la même offre de service pour éteindre l'embrasement qui mena à la chute de Ben Ali en Tunisie.

Lila Chouli relève d'ailleurs d'étranges similitudes entre le destin des deux dirigeants : date d'accession au pouvoir, fonctionnement clanique, bourgeoisie mafieuse.

Au Burkina Faso, gouverné par le même président depuis vingt-cinq ans et livré au néolibéralisme, les raisons du mécontentement sont multiples : violences policières, vie chère, conditions de travail inacceptables, affaires, clientélisme, népotisme.

De l'éducation, le soulèvement se propagea aux mines, à la justice, entraînant des grèves très suivies. Jusqu'au boycott de la production de coton par les paysans eux-mêmes, accusés alors de vouloir saboter et détruire l'économie du pays.

Des mutineries, nées d'une banale affaire de mœurs mais révélant un malaise plus profond, éclatent au sein de l'armée, omniprésente dans ce pays fortement militarisé. Mais elles sont empreintes de corporatisme et ne conduisent pas à une convergence des révoltes.

L'exaspération populaire fit émerger une réactivité sociale extrêmement dynamique, et le mouvement insurrectionnel emporta l'adhésion populaire. Le front syndical en fut impacté, créant un lien entre radicalité populaire et organisations syndicales.

L'ouvrage aborde également la question des perspectives pour le Burkina, avec la bataille constitutionnelle autour de l'article 37 et la possibilité pour Compaoré de briguer un nouveau mandat. A moins qu'après avoir fait voter une loi d'amnistie pour se protéger, il ne pousse son frère François Compaoré au rang de successeur potentiel, à la manière du duo Poutine Medvedev.

Le mouvement de 2011 a remporté quelques victoires sectorielles et mis à jour les bouleversements sociaux, syndicaux, internationaux qui agitent le pays.

La mobilisation, quoique affaiblie, ne semble pas terminée. L'auteur parle de trêve sociale. Elle constate l'émiettement de l'opposition, coupée du vécu des couches populaires ainsi que son absence sur le terrain des transformations sociales.

La spécificité de cette séquence réside peut-être dans une perspective révolutionnaire de changement et non en un simple aménagement du système. Au Pays des hommes intègres, il y aura un avant et un après 2011.

Gisèle Felhendler

Lila Chouli, *Burkina Faso 2011, Chronique d'un mouvement social*, Éditions Tahin Party, 2012 8 € en Europe (3,40 €, en Afrique, soit 2227 F CFA).

Mercredi cinéma de l'AFASPA au cinéma La Clef, 21 rue La Clef Paris 5^e



ASSOCIATION FRANÇAISE D'AMITIÉ ET DE SOLIDARITÉ AVEC LES PEUPLES D'AFRIQUE

Mercredi 14 novembre à 20h : Les Himbas font leur cinéma

de Solenn Bardet (2012)

Débat après projection en présence de la réalisatrice. PAF-séance : 5 euros

Mercredi 12 décembre à 20h : Lamine « la fuite »

de Samia Chala (2006)

Débat après projection en présence de la réalisatrice. PAF-séance : 5 euros

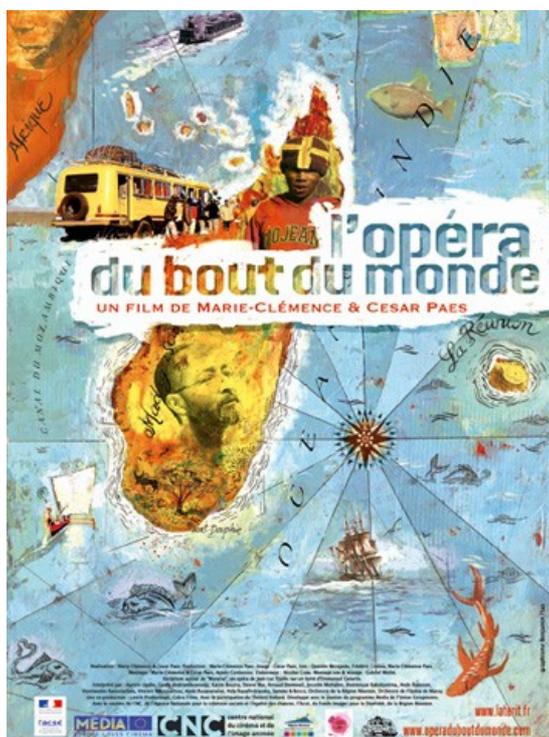
Renseignements : 01.49.93.07.60 / afaspa@wanadoo.fr / www.afaspa.com

A lire

DAHIJ de Felwine Sarr, Gallimard 2009, 133 pages : « Ce livre est un jihad. Une guerre intérieure. Un jihad pour sortir de moi-même, de ma race, de mon sexe, de ma religion, de mes déterminations. Un jihad pour aller vers moi-même. C'est un désir de naissance, donc de mort. Exister par ma volonté de vie, comme Ptah l'émergent. Ce livre, c'est le mot qui déborde. Celui que je ne contiens plus. Celui que n'étouffent pas mes préoccupations quotidiennes. Ce mot qui résiste au trajet du tram, à la journée de travail, à la prose quotidienne, aux vicissitudes quotidiennes. Écrire comme par débordement, comme par excès. Ce mot qui survit ... »

A voir

Sortie nationale: le 20 novembre 2012



L'opéra du bout du monde

de **Marie Clémence et Cesar Paes** (2012),
Prix Lucien Kimitete (du film le plus humain au FIGI-2012,
Festival international du film insulaire de Groix)

Un *road movie* historique dans les coulisses de l'opéra *Maraina* pour découvrir l'histoire des premiers habitants des îles de l'Océan Indien. À Fort-Dauphin, au Camp Flacourt, là où les officiers envoyés par Louis XIV ont rencontré les Malgaches pour la première fois, Jean-Luc Trulès, le compositeur réunionnais, va diriger son orchestre devant une foule qui n'avait jamais vu d'opéra auparavant. Les récits s'entrecroisent pour raconter à plusieurs voix cette histoire méconnue.

Un voyage musical qui navigue entre le XVII^e siècle et 2012, dans un triangle qui relie La Réunion, Madagascar et... Paris, pour mieux entendre l'Océan Indien d'aujourd'hui.

Cases Rebelles, émission web de révolutionnaires noirEs en colère



<http://www.cases-rebelles.org>

POUR NOUS CONTACTER, e-mail: afriquesenlutte@yahoo.fr; site: www.afriquesenlutte.org